



- Festival du livre P. 02
- Rentrée scolaire P. 20
- Sépulture - Parcelle des étoiles P. 40



Le mot de la Bourgmestre



Valérie
Maes

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Culture	02
L'Environnement	05
Le Bien-Être Animal	11
Le Social	12
Le Sport	16
L'Enseignement	20
Le Développement Économique... 34	
Le Logement	38
Les Sépultures	40
Les Travaux	42
Le C.P.A.S.	44
Le Plan de Cohésion Sociale	46
La Jeunesse	51
Les associations culturelles	56
Les associations sportives	60
La Laïcité	63
La Régie des Quartiers	65
Le Protocole	67
L'Accueil	69

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Fabienne BIERSET

Chère citoyenne, cher citoyen,

En sa séance tenue le 27 mai 2024, le Conseil communal a arrêté le compte 2023 et approuvé les premières modifications budgétaires pour l'année 2024. A l'occasion de cette fin de mandature 2019-2024, je souhaiterais aborder avec vous, une fois n'est pas coutume, nos finances communales.

En 2012-2013, à la suite de l'absence d'activité de l'outil sidérurgique – les lignes d'ArcelorMittal à Tilleur sont alors périodiquement à l'arrêt – la commune a été privée de recettes fiscales issues de cette activité. Elle est alors plongée dans un déficit colossal, à hauteur de 800.000€.

Cette situation nous avait conduit à solliciter l'aide de la Wallonie, en échange de la mise sous plan de gestion de la commune, mais aussi des entités consolidées qui en dépendent – sa Zone de Police, son CPAS, ...

Ce plan de gestion, établi par la commune en collaboration avec la Wallonie, prévoit un retour à l'équilibre financier structurel et impose une limitation des dépenses – y compris celles de fonctionnement au quotidien – et des investissements, avec en contrepartie, l'octroi de crédits pour équilibrer le budget communal.

Nous avons alors tout mis en œuvre, avec une prudence légitime, pour sortir la commune au plus vite de la trajectoire financière imposée dans ce cadre. Economies après économies, nous avons pu aboutir à cet objectif, en 2019, au terme de plusieurs années d'une gestion financière rigoureuse.

Aujourd'hui, le boni cumulé, notre réserve financière, s'élève à un montant de pratiquement 7.000.000€. Et ce, malgré la crise liée au Covid en 2020 et les aides communales accordées, destinées à soutenir tant nos entrepreneurs et artisans, via le versement de primes Covid, que les familles Saint-Clausiennes, avec la distribution de chèques commerces locaux. Mais aussi, malgré la crise énergétique de 2022 et l'explosion des coûts de nos énergies. Une gestion prudente et rigoureuse donc, tout au long de ces dernières années, qui nous a permis de faire face à autant de situations inattendues parce que imprévisibles et de maintenir ce niveau de réserve financière.

7.000.000€, ce montant, s'il peut paraître très important, reste à interpréter avec nuance. En effet, les mouvements liés à ce boni ne dépendent pas toujours d'actions communales. Pour exemple, les recettes versées par la Région wallonne, liées au Fonds des Communes, mais aussi celles liées aux additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier, varient, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas, sans qu'il existe toujours des raisons

claires à ces variations. Et puisque les résultats financiers ne sont pas uniquement de notre propre fait, la prudence reste donc de mise. En ce sens, il est vrai que cette prudence ne nous a plus quitté depuis la mise sous plan de gestion.

De cette période, nous gardons aussi à l'esprit que tout investissement, même mesuré, peut entraîner des frais de fonctionnement récurrents.

Et ces frais de fonctionnement, il conviendra d'y être attentifs dans les années futures, sachant que nos CPAS pourraient rencontrer à l'avenir des situations où ils seront amenés à intervenir davantage financièrement. Si le Fédéral décide de durcir les conditions d'octroi, de maintien ou de durée des allocations de chômage, ce seront les Villes et Communes qui, à travers leur CPAS, verront augmenter leur intervention financière en faveur des citoyens exclus du droit au chômage.

Avec la mise en place du Plan Communal de Mobilité (PCM), du Schéma de Développement Communal, ce sont des moyens financiers considérables – certes parfois ponctuels – qui seront nécessaires. Ainsi, pour le PCM, dont on connaît mieux les contours aujourd'hui, on sait que des enveloppes importantes devront être déterminées pour certaines réalisations visant l'amélioration de la mobilité et de notre cadre de vie. La transition écologique ne peut laisser personne sur le bas-côté du chemin. Elle doit rester sociale et prudente. Certaines primes communales créées pour nos citoyens – primes à l'isolation de l'habitation, à l'acquisition d'un vélo électrique, ... – relèvent de cette transition solidaire, tout en initiant celle-ci.

Il s'agit de mesures réfléchies, au regard de nombreuses inconnues quant à l'évolution des finances publiques, tenant compte des scénarii les plus graves, où les exercices 2025 et 2026 seraient en déficit. D'autant plus que la Région, endettée – tout comme le Fédéral, pourrait exiger des communes disposant de réserves financières qu'elles équilibrent elles-mêmes leurs budgets et diminuer d'autant leur dotation.

Dès lors, dépenser sans compter le bas de laine disponible paraîtrait irresponsable. S'il ne devait exister qu'un seul objectif commun à l'ensemble des membres du Conseil communal, je citerais la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur nos concitoyens. Une pression fiscale qui – une étude Belfius relative aux finances communales le démontre, Saint-Nicolas est dans la moyenne des communes avec un profil socio-économique comparable. De même, avec un taux de 25% de subvention pour nos réalisations, nous sommes parmi les bons élèves.

D'avantage qu'un excès de prudence, nos réserves témoignent de notre vigilance, d'une gestion en personne prudente et raisonnable avec le maintien de services communaux de qualité. Il n'est pas inutile de rappeler que les seules obligations d'une commune relèvent de ses fonctions « régaliennes ». Au-delà de celles-ci, il n'y a pas de contraintes. Dès lors et pour exemples, nous pourrions nous passer de services relevant des Sports, de l'Environnement, de la Culture, de la Jeunesse, de la Cohésion Sociale... Avec ceux-ci – en adéquation avec la volonté du Conseil communal – la commune de Saint-Nicolas propose un maximum de services correspondant aux besoins particuliers de ses citoyens et dont l'utilité ne fait aucun doute : que serait notre commune sans espaces verts, sans possibilités d'activités sportives, sans aucun spectacle, aucune festivité ? Pourrait-on offrir davantage de services ? Nous le souhaiterions mais bon an, mal an, après le Covid, après la crise énergétique, avec les incertitudes liées à la crise sidérurgique, nous n'avons pas licencié, nous n'avons pas eu recours au chômage économique, nous avons respecté nos engagements, continué nos investissements et maintenu nos prestations à la population. Et tout cela à l'heure où de nombreuses villes et communes, en grande difficulté financière, bénéficient déjà de plans d'aides régionaux, assortis d'un contrôle strict de leurs dépenses.

En ce sens et sans triomphalisme – puisque les années à venir pourraient être redoutables en termes de sous-financement de nos communes et de dépenses reportées sur leurs épaules par d'autres niveaux de pouvoir – notre épargne nous permettra, d'une part, d'amortir ce choc et d'autre part de continuer à investir. En particulier dans la sécurité – l'acquisition de nouvelles caméras, notamment pour nos cimetières, est programmée, dans nos voiries – la réfection de diverses voiries et trottoirs figure au Programme d'Investissement Communal, dans l'enseignement – par la construction d'une nouvelle école dans la rue d'Angleur. Plus largement, qu'il s'agisse de l'entretien et de l'amélioration de nos infrastructures culturelles et sportives, de nos espaces verts, de l'accompagnement de nos aînés, de nos jeunes mais aussi de nos demandeurs d'emploi dans leur recherche d'un travail, notre gestion rigoureuse nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement que d'autres. En matière de sécurité, j'appelle de tous mes vœux une collaboration renforcée entre Zones de Police voisines. Trop souvent, à nos limites communales, on constate la présence d'une délinquance localisée, qui impacte nos citoyens et où malheureusement, l'action de notre Police, puisqu'en dehors de sa zone, ne peut s'exprimer.

Même si l'on peut toujours mieux faire, le bulletin reste positif : depuis 2014 et jusqu'à aujourd'hui, nous avons préservé nos citoyens de l'impact des crises successives et nous avons maintenu le volume et la qualité des services : je souhaite en cela remercier nos Agents, pour leur engagement professionnel et leur participation dans la réalisation d'économies.

J'ai presque toujours accueilli avec bienveillance les remarques formulées en séance du Conseil communal. Lorsque celles-ci nous ont parues constructives, le Collège n'a jamais hésité à les intégrer dans ses décisions ou dans celles du Conseil. Je reste convaincue que ce travail en symbiose du Collège et des membres du Conseil communal, faisant fi des clivages politiques, permet d'améliorer la vie, au quotidien, des citoyens de Saint-Nicolas.

Et il me semble qu'il s'agit là de l'essentiel.

Pour l'avenir de nos enfants et à l'occasion de la rentrée scolaire, je vous invite à consulter notre dossier Enseignement, en page 20.

Votre dévouée,
Valérie MAES.



FÊTE ITALIENNE

Le dimanche 8 septembre 2024 dès 11h00
site de la Maison des Terrils 161, rue Chantaine à 4420 Saint-Nicolas

- Expo photos
- Concerts
- Bar
- Restauration Italienne
- Infos : 04.234.66.53
- Entrée Gratuite



BALADE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des terrils vous propose une balade et des ateliers. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des Terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toutes informations sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04.234.66.53

CAFET'CONCERT

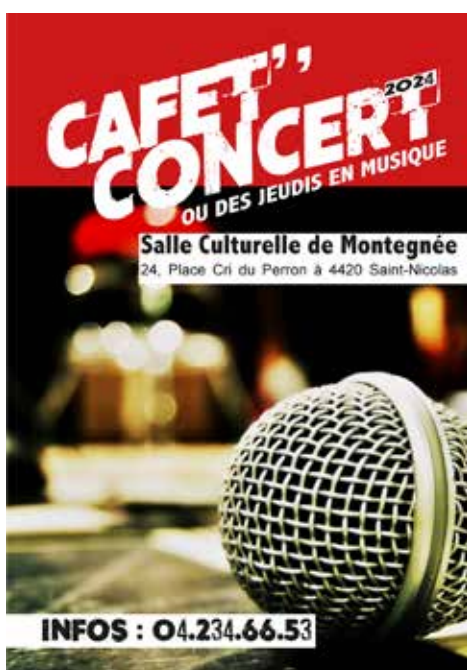
Prochaines dates :

les jeudis
5 septembre,
3 octobre,
7 et 28 novembre,
dès 19h30

Salle Culturelle
de Montegnée

24, place Cri du Perron
4420 Saint-Nicolas

Infos : 04/234.66.53



FESTIVAL DU LIVRE





SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ «D6»

Un jeudi soir par mois à 19h30

Prochaine séances :

19 septembre, 17 octobre, 14 novembre

A la salle culturelle de Montegnée

Place Cri du Perron, 24 à Saint-Nicolas

Infos : 04/234.66.53



LES EXPOS

S E P T E M B R E DU 24/08 AU 8/09



PHOTOS

Passé minier

S E P T E M B R E DU 14 AU 29



**CRÉATEUR
D'ÂME DE BOIS**

Régis Antoine

N O V E M B R E DU 23/11 AU 1/12



PHOTOS

Les feuilles

FESTIVAL CULTURMONDE

21^{ème} édition de Culturmonde
Activités multiculturelles qui vous feront découvrir la culture, les couleurs et les saveurs :

LE BRÉSIL

- Brésiliennes
- Espagnoles
- Grecques
- Italiennes
- Ivoiriennes
- Marocaines
- Polonaises
- Wallonnes,
- ...

Hôte d'honneur

Du 10 au 13 octobre 2024

Salle Culturelle de Montegnée
Place Cri du Perron, 24 - 4420 Saint-Nicolas

VERNISSAGE LE JEUDI 10 À 18H30

INFOS : 04.234.66.53 Service Culture, Patrimoine et Tourisme de Saint-Nicolas

Une organisation du Pôle Culture, Patrimoine et Tourisme de Saint-Nicolas dans la participation des associations culturelles de la Communauté et de la Région des Quartiers avec le soutien du Service des Travaux de Saint-Nicolas et de l'École d'Arts Culturels de Lige.

*Hôte d'honneur cette année,
LE BRÉSIL*

Venez découvrir :

- *sa culture*
- *ses couleurs*
- *ses saveurs*
- *ses traditions*
- *son folklore*
- *ses coutumes*

Mais aussi :

- *sa Forêt amazonienne et la problématique de la déforestation*





MAISON DES TERRILS

En plus des évènements, de son musée, de sa cafétéria, de sa petite boutique, la Maison des Terrils vous propose tout un panel d'animation :

Nos animations scolaires

Vous travaillez dans une école ?

Savez-vous qu'il est possible de réserver une animation chez nous ?

Animée par un de nos guides nature, votre classe découvrira les secrets du Terril...

Voici des exemples de thèmes : écosystème, ornithologie, arbres, sur les traces d'un mineur, insectes, géologie, mare, traces de vie, bricolage, cuisine sauvage, abeille, jardin des sens, météo,....

Nos animations sont accessibles de la maternelle jusqu'au secondaire.

Prix : 80,00 €/animation, durée +/- 2h

Nos anniversaires :

Tu veux venir fêter ton anniversaire à la Maison des Terrils ?

Folder anniversaire

Nos animations de groupe :

Vous désirez connaître les secrets du Terril en famille ou entre amis ?

Il est possible de réserver une animation auprès de nous, plusieurs thèmes sont disponibles.

Prix : 80,00 €/animation, durée +/- 2h

Renseignements et réservation : maisondesterrils@saint-nicolas.be 04/234.66.53

Rue Chantraine, 161 – 4420 Saint-Nicolas



LES BIBLIOTHÈQUES

Dans la bibliothèque de mon quartier, je peux :

- Emprunter des livres :
- Emprunter un jeu de société :

Depuis quelques années, des jeux de société sont disponibles dans nos bibliothèques.

Ceux-ci peuvent être empruntés pour une durée de 2 semaines avec une caution de 5,00 €. Ils tournent dans nos 4 bibliothèques donc n'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil pour un bon moment en famille.

- Participer à des ateliers, activités :

Ça bouge dans nos biblios, atelier manga, heure du conte, festival du livre, ...

N'oubliez pas de suivre notre page facebook pour être au courant de nos évènements.



HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES



ENVIRONNEMENT

Le jardin « zéro déchet »

Gérer et entretenir son jardin est une activité qui génère des déchets, comme les tontes de pelouse ou les tailles de branche, par exemple.

Pour limiter vos efforts et la surface à tondre, pensez à laisser certaines zones de votre jardin au naturel ! Ces zones rendues à leur état sauvage sont idéales pour favoriser la biodiversité.

Puis cela vous fait gagner du temps, de l'énergie ... et cela réduit vos déchets verts.

Ensemble pour une commune plus propre

La propreté publique, c'est l'affaire de TOUS ! Une commune propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services de nettoyage mais de la civilité des personnes qui y vivent.

Au quotidien, le service des Travaux et le service des Espaces verts effectuent un énorme travail de nettoyage de la commune. En plus des 3.000 tonnes annuelles de déchets collectées en porte-à-porte par Intradel, les services communaux ramassent chaque année pas moins de 1.000 tonnes de déchets divers : déchets verts, déchets de cimetière, dépôts clandestins, poubelles publiques et déchets de balayage.

Cependant la propreté de notre commune ne dépend pas seulement du travail des ouvriers communaux ; elle concerne chaque citoyen. Chacun est tenu de respecter la réglementation en évacuant ses déchets vers les filières adéquates et de veiller à ne commettre aucun acte incivique. Vous trouverez dans cet article toutes les informations utiles afin de rendre Saint-Nicolas plus propre et plus agréable à vivre.

CONCERNANT VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des déchets est organisé en différentes collectes selon la nature du déchet.

LES CONTENEURS

Il existe 2 types de conteneurs (le gris et le vert), munis d'une puce électronique et ayant une capacité de 240 litres OU 140 litres OU 40 litres. Ils sont vidés une fois par semaine (voir le calendrier des collectes Intradel). Pour obtenir ou réactiver les conteneurs après un déménagement : utilisez le formulaire Intradel de déménagement qui sera fourni lors de votre inscription au service de la Population. Ce formulaire doit être signé et recevoir le sceau communal avant d'être renvoyé à Intradel. Si votre conteneur est cassé, vandalisé ou volé, contactez le call center d'Intradel au 04/240.74.74.

LE CONTENEUR GRIS, LE TOUT VENANT

On y met les petits déchets qui ne font pas l'objet d'une autre collecte. Y sont INTERDITS les déchets dangereux.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur gris, à 12 levées par ménage et 60 kg par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75€ par levée supplémentaire et de 0,09€ à 0,12€ par kg supplémentaire.

LE CONTENEUR VERT, LES ORGANIQUES

On y met les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas), les petits déchets de jardin, les cartons de pizza, les sacs et litières biodégradables. Y sont INTERDITS les déchets résiduels, films plastiques, lingettes ou encore les langes.

En payant votre taxe annuelle déchets, vous avez droit, pour le conteneur vert, à 22 levées par ménage et 30 kg par habitant au total.

Si vous dépassez ces quantités, des surcoûts sont appliqués : 0,75€ par levée supplémentaire et 0,07€ par kg supplémentaire.

LES PMC (SACS BLEUS)

On y met les emballages plastiques (bouteilles, flacons, ravers, pots et tubes, sachets) métalliques (canettes, conserves, capsules, bouchons, aérosols alimentaires et cosmétiques) et les cartons à boisson. Y sont INTERDITS les emballages avec bouchon de sécurité enfant, les panneaux en frigolite, les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres.

Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes). Vous recevez un bon PMC pour 20 sacs, envoyé une fois par an par Intradel, à échanger dans les magasins.

LES PAPIERS ET CARTONS

Ils doivent être ficelés avec des cordes naturelles ou déposés dans un carton bien fermé. N'utilisez pas de ficelles en plastique ou métalliques ou du papier collant. Ils sont ramassés tous les 15 jours (voir le calendrier des collectes).

LES BOUTEILLES EN VERRE

Les bouteilles et bocaux en verre, recyclables à l'infini, peuvent être déposés dans les bulles à verre réparties sur la commune.

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres au pied de la bulle à verres, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

AUTRES DÉCHETS**LES ENCOMBRANTS**

Vous pouvez contacter la Ressourcerie du Pays de Liège au 04/220.20.00 pour la collecte de vos encombrants, en bon ou en mauvais état. Ils pourront connaître une nouvelle vie et faire le bonheur des autres. Inscription obligatoire.

Sont acceptés les meubles, les objets de décoration, la vaisselle, les électroménagers, les appareils électroniques et électriques, les sanitaires, les livres, jouets et vélos, le matériel de chauffage, les PVC de construction, la frigolite, le bois et les métaux.

Ne sont PAS ACCEPTÉS : les pneus, les chaussures et vêtements, les déchets de construction (ciment, plâtre, briquillons, gyproc, amiante, etc.), les déchets verts, les papiers et cartons, les déchets ménagers, les déchets spéciaux tels que peintures, produits chimiques, bonbonnes de gaz, huiles de moteur et de friture.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Ils peuvent être compostés à domicile (renseignements via le service de l'Environnement au 04/234.66.53) OU déposés dans les Recyparcs OU être collectés par le service des Travaux selon les modalités ci-dessous. Le service des Travaux collecte vos déchets verts (élagage de haies et d'arbres) de mi-mars à mi-novembre sur rendez-vous au 04/239.97.77. Inscription obligatoire. Sont INTERDITS : les tontes de pelouse, les souches.

DIVERS

Vous pouvez déposer vos vêtements uniquement en bon état dans les bulles à textiles « Terre ».

Si la bulle est pleine, veuillez-vous rendre vers un autre site. Il est strictement interdit de déposer ses verres au pied de la bulle à verres, sous peine d'amende (article 7 du Décret du 27 juin 1996 relatif aux Déchets).

Rapportez vos **médicaments périmés** et non périmés à votre pharmacien. Si des médicaments non périmés ne vous sont plus d'utilité, ils pourraient servir à d'autres personnes.

Pour ce qui est des **huiles de moteur ou de friture**, des déchets spéciaux (peintures, aérosols, engrais, produits chimiques), les **déchets de construction**, les **ampoules et néons** : vous pouvez les déposer dans les Recyparcs. Vous trouverez la liste et toutes les informations relatives aux Recyparcs sur www.intradel.be.

Rapportez vos pneus usés aux **Recyparcs** ou chez votre garagiste.

COÛT-VÉRITÉ DES DÉCHETS

Le coût-vérité des déchets, instauré en Wallonie, s'appuie sur le principe de « **pollueur-payeur** » (plus on pollue, plus on paye). Cela signifie que chaque commune doit fixer la taxe des déchets en fonction de ce qu'elle dépense réellement pour gérer les déchets des ménages.

La taxe sur les déchets comprend une partie fixe (le service minimum) et une partie variable (le service complémentaire) calculée sur base des volumes et du poids.

Lorsque vous payez votre taxe, que payez-vous exactement ?

- La collecte des PMC et papiers/cartons toutes les 2 semaines ;
- L'accès au réseau des Recyparcs et aux bulles à verres ;
- La mise à disposition de conteneurs/sacs conformes et de sacs PMC ;
- Les vidanges et le traitement de 60 kg d'ordures ménagères résiduelles et de 30 kg de déchets organiques (par habitant) ;
- La collecte des encombrants par la Ressourcerie ;
- La collecte des déchets verts par la Commune ;
- Les actions de prévention « déchets » ;

Il vous sera facturé une taxe complémentaire en cas de dépassement des levées et poids autorisés (voir partie « conteneurs »).

PROPRETÉ PUBLIQUE

Les poubelles publiques sont présentes pour récolter vos petits déchets consommés dans l'espace public (mégots, emballages, chewing-gums, etc.) Les crottes de chiens sont emballées et vont à la poubelle. L'incinération de déchets, l'abandon d'immondices sur la voie publique, le mauvais entretien du trottoir, le dépôt ou le déversement de substances dangereuses sont strictement interdits et passibles d'amendes dont le montant dépend de la gravité des faits (voir Règlement général de Police).

**Pour tout renseignement, contactez le service de l'Environnement
au 04/234.66.53 ou à environnement@saint-nicolas.be**

Stop aux comportements inciviques !

Qui de nous, citoyens, ne désire pas se promener sur des trottoirs propres, le long de sentiers ensevelis uniquement par la nature ou sur nos Terrils sans avoir à croiser la route de vieux sachets poubelles, encombrants ou pneus usagés. Il est impossible de ne produire aucun déchet mais pas compliqué de les trier et de les jeter aux endroits adéquats. De plus, jeter les déchets dans la nature ne réduira pas le montant de notre facture ; alors, autant les éliminer proprement

Un travail sans relâche pour nos agents

250. C'est le nombre de PV dressés par nos agents constatateurs sur le territoire de Saint-Nicolas pour l'année 2023. Le rôle de nos agents de terrain est de prévenir les comportements inciviques en surveillant le territoire de la commune. En cas de dépôt de déchets, ils parcourent le lieu sali à la recherche du moindre indice pouvant remonter au(x) pollueur(s) et en cas de trouvaille, ils dressent immédiatement un PV qui sera envoyé à l'agent sanctionnateur, lequel verbalisera le ou les responsables de la pollution. Depuis plusieurs années, la commune s'équipe de caméras de surveillance fixes temporaires qui renforcent la lutte contre les dépôts clandestins. En plus du travail des agents constatateurs, l'équipe des Espaces verts est régulièrement amenée à nettoyer des sites constamment pollués.

Vous souhaitez contribuer à la propreté de votre commune ?

Nous vous invitons à découvrir l'asbl Be Wapp qui agit en Wallonie et propose de multiples actions pour améliorer la propreté publique et réduire la présence des déchets sauvages et des dépôts clandestins.

Tous les renseignements sont sur www.bewapp.be

Saviez-vous que l'air intérieur de nos maisons était plus pollué que l'air extérieur ?

En cause : l'utilisation de produits ménagers chimiques qui libèrent une série de substances toxiques pour l'homme, pour l'environnement ...

Et pour notre portefeuille !

Pour un nettoyage zéro déchet, plus respectueux de la nature et de notre santé, pensez à préparer vous-même vos produits d'entretien naturels.

Comment fabriquer un nettoyeur multi usage écologique ?

Ce produit fait maison permet de nettoyer une multitude de surfaces

- *Sur les plans de travail, tables, évier, baignoire, frigo... : on vaporise, on frotte à l'éponge puis on rince ;*
- *Sur les sols : on ajoute un bouchon de produit dans un seau d'eau.*

Le nettoyeur multi usage se conserve plusieurs mois à l'abri de la lumière et de la chaleur.

Pour 1 litre de produit, il faut :

- **De l'eau ;**
On l'ajoute pour diluer les ingrédients et avoir un plus grand volume de produit.
- **2 càs de savon écologique ;**
On choisit du savon noir ou du produit multi usage concentré, écologique et labellisé... Il va nettoyer et dégraisser les surfaces.
- **1 càs de bicarbonate de soude ;**
Le bicarbonate de soude renforce l'action du savon et dégraisse.
- *Facultatif : 10 gouttes d'huile essentielle (citron, pin ou lavande), à utiliser si l'odeur du savon est vraiment un frein pour passer le cap ;*
- *Une bouteille ou un flacon d'un litre ;*
- *Un entonnoir pour éviter d'en mettre partout.*

Préparation :

1. *Remplir la bouteille à 3/4 d'eau tiède ;*
2. *Ajouter le bicarbonate et mélanger ;*
3. *Ajouter l'huile essentielle ;*
4. *Verser le savon ;*
5. *Fermer la bouteille et secouer ;*
6. *Compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois ;*
7. *Étiqueter la bouteille ;*
8. *Bien agiter le flacon avant l'emploi.*

Comment fabriquer un anti calcaire naturel ?

1. *Versez en premier 200 ml d'eau dans votre flacon-spray ;*
2. *Versez ensuite 280 ml de vinaigre blanc ;*
3. *Ajoutez enfin l'acide citrique ou le jus de citron et l'huile essentielle de tea tree ;*
4. *Fermez le bouchon puis secouez énergiquement afin de mélanger les différents ingrédients ;*
5. *C'est prêt ! Quel est le meilleur anti calcaire naturel ?*

Le citron et le gros sel. Parmi les techniques les plus prisées : celle du demi-citron que l'on utilise comme une éponge pour frotter les endroits incrustés de calcaire que l'acidité de l'agrumes vient faire disparaître.

« Campagne de sensibilisation à la lutte contre la Fast-Fashion »

Une action d'Intradel et de notre commune avec le soutien de la Wallonie
Au programme, 3h d'atelier composées d'une partie théorique et d'une partie pratique.
Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires et limitées sur www.intradel.be

RECYCLE TON STYLE

la mode de Maudé

LUNETTES
DÉNICHÉES
EN BROCANTE

ATELIERS PRATIQUES

LA VESTE
INDÉMODABLE
QUE PAPA
NE MET PLUS

SAC
TROUVÉ
EN FRIPÉRIE

Avec le soutien de la

Wallonie

 Intradel
et votre commune

INSCRIPTIONS GRATUITES
ET LIMITÉES SUR
www.intradel.be

Salle Astérix rue Buraufosse 111 à 4420 Saint-Nicolas

Le samedi 12/10/2024 de 9h00 à 12h00

Le vendredi 18/10/2024 de 18h30 à 21h30

JOURNÉE DE L'ARBRE

A la Maison des Terrils rue Chantraine 161 à 4420 Saint-Nicolas
Le samedi 23 novembre 2024 de 8h00 à 12h00

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage ?
Ou perfectionner votre technique ?

INTRADEL ET VOTRE COMMUNE VOUS PROPOSENT DES ATELIERS GRATUITS DE COMPOSTAGE À DOMICILE

Au programme, un **parcours théorique** composé de vidéos pour prendre connaissance des bases du compostage, à suivre **en ligne**, quand vous le souhaitez. Vous aurez ensuite la possibilité de participer à un **atelier pratique de 2h30** dans votre commune.

Mon pote, le compost !

INSCRIPTIONS
GRATUITES
LIMITÉES

Une action d'Intradel et votre commune

INFO ET INSCRIPTIONS : www.intradel.be ou scannez-moi



Le samedi 23/11/2024
de 9h00 à 12h00

**ATELIER DE COMPOSTAGE
À DOMICILE**



Une action d'Intradel et de notre commune avec le soutien de la Wallonie
Au programme, 3h00 d'atelier composées d'une partie théorique et d'une partie pratique.
Les inscriptions sont gratuites mais obligatoires et limitées sur www.intradel.be
A la Maison des Terrils rue Chantraine 161 à 4420 Saint-Nicolas



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



Nos animaux, **VICTIMES** du tabagisme passif !

Tout comme pour les humains, le tabagisme passif représente un facteur de risque de diverses maladies chez nos amis à poils et à plumes.

Une cigarette contient plus de 4000 substances chimiques différentes dont plus de 50 sont cancérogènes. Il n'y a donc pas que la nicotine !

Plusieurs modes de « contamination » :

• Par contact :

Les résidus de la fumée sont dispersés dans l'air et se déposent partout et notamment sur le pelage de nos chiens et de nos chats, leurs jouets, gamelles de nourriture et d'eau, les meubles, les tapis, ... Nos vêtements, notre peau, nos cheveux deviennent aussi une source de contamination.

Quand ils se toilettent, ils peuvent ainsi ingérer une quantité importante de nicotine et autres particules toxiques, piégées un peu partout dans leur environnement et sur leur humain bien-aimé.

• Par inhalation :

Très simplement, en vivant à côté d'un fumeur, nos amis vont respirer la fumée dégagée par la combustion de la cigarette.

• Par ingestion :

Les mégots représentent aussi un danger pour les animaux car ils risquent d'être ingérés accidentellement.

Conséquences du tabagisme passif :

- Cancer de la cavité nasale ou de lymphome, cancer du poumon, de la gorge, du museau
- Risque accru d'allergies cutanées.
- Bronchites, crises d'asthme.
- Troubles oculaires (conjonctivites, blépharites)
- Tendance plus marquée à la prise de poids
- ...

Les effets délétères du tabagisme passif peuvent être invisibles pendant des années mais il peut aussi y avoir des effets plus immédiats selon les animaux. Un chaton ou un chiot, un NAC (Nouvel Animal de Compagnie : type lapin,

rat, chinchilla, etc) ou un oiseau seront plus sensibles à l'exposition de la fumée rejetée.

Les symptômes d'intoxication sont :

- une production importante de salive
- des vomissements
- de la diarrhée
- une agitation anormale
- un affaiblissement sévère
- des pertes d'équilibre
- des tremblements
- des convulsions
- ...



La race du chien ou du chat peut aussi faire la différence : le museau du chien fonctionne comme un filtre à air qui capte le plus de substances possibles afin qu'elles ne se retrouvent pas dans les poumons ; les races ayant un museau plus long (labrador, berger allemand, jack russel, ...) ont alors un risque accru de développer rapidement un cancer du nez ou des sinus tandis que les chiens ayant un museau plus aplati et court (bouledogues, carlins, persans, ...) courent un risque plus élevé de cancer du poumon.

Qu'en est-il de la cigarette électronique ?

Les cigarettes électroniques ne propagent pas des taux significatifs d'agents cancérogènes, de particules solides ou de monoxyde de carbone comme c'est le cas de la cigarette classique. Les études récentes n'ont, pour l'instant, pas permis d'établir si les substances inhalées par l'entourage sont toxiques ou non. En revanche, les animaux proches des utilisateurs d'e-cigarettes peuvent ingérer accidentellement de l'e-liquide et cela n'est pas sans danger.

Fumer à l'extérieur, la solution ?

Fumer à l'extérieur diminuera les risques mais ne les supprimera pas ! Les particules nocives resteront sur vos mains, vos cheveux et vos vêtements ...

La seule vraie solution est l'arrêt du tabac !

Si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour eux !

Transformez des vies :
Faites un don maintenant !

Par virement bancaire :
BE16 2400 0200 5274 - BIC : GEBA BEBB

Le saviez-vous ? Vous pouvez également nous aider avec un legs testamentaire.

Plus d'infos sur notre site internet : www.srpa.net



Ou en scannant
le QR code avec
votre applica-
tion bancaire (ne
fonctionne pas avec
Payconiq)





SIVS

Le SIVS (Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale) est un service d'accompagnement reconnu et subsidié par l'AVIQ, qui accompagne les personnes porteuses d'un handicap dans la recherche et/ou le maintien de leur autonomie.

Il soutient le/la bénéficiaire dans son projet en respectant son rythme et en valorisant ses capacités d'autonomie ainsi que les potentialités de son entourage. Le service favorise l'exercice des droits et devoirs de la personne en lien avec la citoyenneté en s'inscrivant dans une démarche de partenariat et de travail en réseau.

L'aide que peut apporter le SIVS se joue tant sur l'individuel que sur le collectif et se traduit par l'organisation d'activités (visites, balades...) et sur la réalisation de modules répondant aux besoins des usagers (gestion d'un budget, cuisine, entretien ménager, informatique, correspondance administrative,...)

Le SIVS est donc un lieu d'écoute, d'information, de partage et de développement tant au niveau des idées que des actions déjà énumérées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec le service:

Tél : 04/254.71.97

Mail : sivs@saint-nicolas.be

PAPIER MÂCHÉ , PEINTURE :

Le service social est heureux de vous accueillir les lundis de 14h à 17h à son atelier créatif : papier mâché et peinture.

Nous accueillons nos aînés autour d'une activité ludique et créative, pour un moment de convivialité et d'échange.

Salle Astérix, rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas.

Inscriptions souhaitées au service social : 04/254.20.66

PERMANENCES SOCIALES

Les assistantes sociales reçoivent les lundi et jeudi de 9h à 11h et le mardi de 14h à 16h sans rendez-vous et se rendent également au domicile des personnes à mobilité réduite pour toutes démarches concernant les pensions, les allocations pour personnes porteuses d'un handicap, les différents avantages sociaux...

Depuis peu, le Service Social du SPF Sécurité Sociale (Direction Générale Personnes Handicapées), en collaboration avec le Service Social Communal, organise des permanences afin d'informer les personnes présentant un handicap et leurs proches sur leurs droits (aides qui peuvent être octroyées, renseignements administratifs, interventions financières, questions précises sur leur dossier...).

Les permanences se tiennent à l'Administration Communale (3^{ème} étage)

les 2^{èmes} mardis du mois de 9h00 à 11h30.

Pour tout renseignement : 04/254.20.66

TAXI SOCIAL

Le taxi social adapté aux personnes à mobilité réduite permet la prise en charge de quatre passagers et de deux chaises roulantes.

Ce transport est destiné aux personnes pensionnées et/ou handicapées en priorité pour les déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute...

Le taxi social assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses

ou les démarches administratives.
 Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2€ de prise en charge sur le territoire de la commune et 30 cents du kilomètre en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.
 Il convient de demander tout transport au Service Social au moins une semaine à l'avance.

**Renseignements et prise de rendez-vous auprès de
 Mademoiselle Thirion 04/254.71.95.**



APRÈS-MIDI DANSANTES POUR LES PERSONNES PENSIONNÉES

Les associations de pensionnés ont organisé pendant des décennies les après-midi dansantes mensuellement à St Nicolas et Montegnée. L'âge avancé de leur comité ne leur permettant plus d'assumer les tâches de mise en place des salles, de tenue des bars et de maintenance, ces activités ont cessé. La demande de nombreux danseurs, danseuses, sympathisants a bien été entendue.

Depuis le mois d'avril, le service social communal a donc repris tous les jeudis de la dernière semaine du mois en alternant le lieu dans les trois salles culturelles.

Le succès fut assuré dès le début avec l'animation musicale d'Alain Music. Dès 14 heures, nombreux sont les danseurs et danseuses sur la piste avant de déguster une pâtisserie et d'accompagner les dernières notes de musique, vers 18 heures.

Les bénévoles ou personnes pensionnées de la commune qui souhaiteraient nous rejoindre dans l'organisation sont les bienvenus pour assurer le meilleur service à un public grandissant.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Saint-Nicolas

**ALORS, ON DANSE
 LES PENSIONNÉS ?**

ORGANISÉ PAR LE **SERVICE SOCIAL**
 DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS

Animation par
 Alain Music

Inscriptions et renseignements
 → 04 254 20 66

DATE :	Le jeudi 24 octobre
P.A.F. :	4€ incluant un goûter et le café
HEURE :	dès 14h00 jusque 18h00
LIEU :	Salle culturelle de Tilleur Rue Ferdinand Nicolay, 661 4420 Saint-Nicolas

EDITEUR RESPONSABLE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS - RUE DE L'HOTEL COMMUNAL, 63 4420 SAINT-NICOLAS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Saint-Nicolas

**ALORS, ON DANSE
 LES PENSIONNÉS ?**

ORGANISÉ PAR LE **SERVICE SOCIAL**
 DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS

Animation par
 Alain Music

Inscriptions et renseignements
 → 04 254 20 66

DATE :	Le jeudi 28 novembre
P.A.F. :	4€ incluant un goûter et le café
HEURE :	dès 14h00 jusque 18h00
LIEU :	Salle culturelle de Saint-Nicolas Rue Frédéric Braconnier, 1 4420 Saint-Nicolas

EDITEUR RESPONSABLE : ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS - RUE DE L'HOTEL COMMUNAL, 63 4420 SAINT-NICOLAS

**AUTRE SUJET :**

Une facilitatrice de santé, relevant du Projet intermutualiste chw-intermut Liège-Seraing, sera à la disposition du public dans le local des permanences du service social communal au 3ème étage de l'Administration le mercredi matin de 9h à 12h. Elle a pour mission d'accompagner les personnes qui ont des besoins en matière de santé et les accompagner dans ce domaine : les affilier aux mutuelles, les orienter vers les soins de santé ... en collaboration avec le service social communal et ainsi coordonner leurs actions en matière d'allocations et avantages d'handicap, de pension, de logement, de transport en taxi social...

INVITATION BANQUETS PERSONNES PENSIONNÉES

Comme chaque année, notre Administration Communale a le plaisir de vous inviter aux cinq **BANQUETS POUR PENSIONNÉS** organisés par le SERVICE SOCIAL qui se dérouleront dans le courant des mois de septembre et octobre.

Cette invitation est personnellement envoyée au domicile de toutes les personnes concernées. Si vous êtes bénéficiaire d'une pension de retraite anticipée, vous pouvez vous inscrire avec la preuve de celle-ci.

Nous serons heureux de partager avec vous quelques instants de détente et de bonne humeur autour d'un repas suivi d'un spectacle musical. Le repas avec vin et eau ainsi que le spectacle musical sont offerts gracieusement par l'Administration Communale.

Si vous souhaitez être accompagné(e) d'une personne habitant une autre commune, le repas de celle-ci sera payant (35,00 €). Nous ne pouvons accepter qu'un seul accompagnant.

Talon d'inscription à découper et nous renvoyer si vous n'êtes pas encore inscrit

Nom : Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse : rue : à 4420 Saint-Nicolas

☐ 2^{ème} personne conjoint ou concubin habitant Saint-Nicolas :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

OU

☐ 2^{ème} personne hors Saint-Nicolas payant 35,00 € :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

☐ Le mardi 17.09.2024 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée

☐ Le jeudi 19.09.2024 à la Salle Culturelle de Montegnée pour les pensionnés de Montegnée (Pansy)

☐ Le mardi 24.09.2024 à la Salle Culturelle du Fond des Rues pour les pensionnés de Saint-Nicolas

☐ Le mardi 01.10.2024 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Saint-Nicolas

☐ Le jeudi 03.10.2024 à la Salle Culturelle de Tilleur pour les pensionnés de Tilleur

Veuillez cocher la date qui vous convient sachant que nous nous réservons la possibilité de vous inviter à une autre date en fonction des places disponibles dans les salles.

Quelques jours avant la date vous recevrez votre /vos ticket(s) d'entrée

AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons

des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine au taux horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile des personnes pensionnées

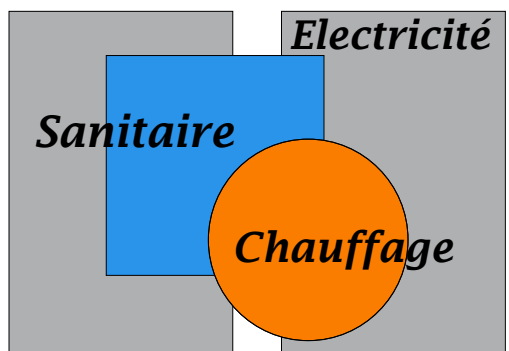
Coordinatrice : 04.254.71.93



TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 € /heure déductibles fiscalement (coût réel de 8.10 € /heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92



MORGANTE
Salvatore SRL

C'est la rentrée !

N'attendez pas le froid ou une panne, pour faire :

" L'entretien de votre chaudière "

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT → **141,51 €*** (HTVA)

ENTRETIEN CHAUDIERE à GAZ → **117,92 €*** (HTVA)

Choisir MORGANTE, c'est choisir un travail de qualité.

N'hésitez plus, contactez-moi :

0496 / 12.55.22

Email: ets.morgante@gmail.com

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

*Ce prix comprend : déplacement, nettoyage chaudière et brûleur, ramonage cheminée, test de combustion, attestation d'entretien, main d'œuvre.

Technicien agréé par la région wallonne / Installateur qualifié



MORGANTE Salvatore SRL ne peut être tenue pour responsable en cas d'erreurs d'impression.

- Installation

- Entretien

- Dépannage

BON DE 5€

Valable pour tout nouveau client
sur un rendez-vous pris entre :
le 01/09/2023 et le 31/10/2023
(Sur présentation de cette annonce)



LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.
Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.

A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.
Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 11h45

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.

VACANCES SPORTIVES.

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupe d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- **Toussaint 2024 : du 23/10 au 27/10/24**
- **Décembre 2024 : du 26/12 au 29/12/24**

Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des sports de l'Administration communale de Saint-Nicolas a organisé des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Des activités diversifiées et ludiques ont été proposées, notamment le projet

"je suis conso'malin", des journées d'informations avec "Intradel", des excursions au Monde Sauvage, au préhistomuseum Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils, une ferme pédagogique et une sortie piscine hebdomadaire.

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 80 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.

Prix de la location: 300,00 €

**Renseignements : Service des Sports
04/254.71.39**

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



SPORTISSIMO le 2 juin 2024

La journée incontournable « Sportissimo » a eu lieu le dimanche 2 juin de 12h à 18H.

Un succès sur toute la ligne en proposant des activités sportives : escalade, gymnastique, tennis de table, kick boxing, judo et psychomotricité... et ludiques à l'extérieur : châteaux gonflables, magicien, sculpture de ballon, cuistax, grimage et balade à poney.





JE MARCHE POUR MA FORME

La session printemps de JE MARCHE POUR MA FORME à Saint-Nicolas a remporté un franc succès avec plus de 90 participants

L'asbl Sport et Santé en collaboration avec le Zatopek magazine nous a proposé de mettre en place sur la commune de Saint-Nicolas leur nouvelle activité sportive qui consiste à découvrir la marche à pied active.

Ce programme s'adresse à des marcheurs et à des personnes peu ou pas sportives souhaitant améliorer leur forme physique.

Les séances sont dispensées 2 fois par semaine (les lundis et mercredis à 19h) au départ du site du Bonnet.

Les séances durent plus ou moins 1heure.

Malgré une météo particulièrement capricieuse, les marcheurs sont restés motivés durant les 12 semaines d'entraînement.

Encadrés de 6 coachs brevetés, les participants ont parcouru les rues de Saint-Nicolas en découvrant, pour la plupart, des passages et sentiers méconnus.

Une centaine de kilomètres ont été avalés par nos marcheurs pour au final réaliser un brevet de 10km sur une durée d'1h45.

Cette session s'est clôturée par la remise d'un diplôme, suivi du verre de l'amitié et d'un repas, le tout dans une ambiance conviviale.

Une nouvelle session automne 2024 débutera en septembre, session pour laquelle une réunion d'information se tiendra le mercredi 4 septembre 2024, à 19h, à la cafétéria du Hall Omnisports, rue Pasteur n°14.

Ce sera reparti pour 12 semaines de marche tous les lundis et mercredis, à 19h00, sur le site du Bonnet.



JE COURS POUR MA FORME

La session printemps 2024 de "JE COURS POUR MA FORME" à Saint-Nicolas a eu lieu de mars à mai et ce malgré un temps maussade.

Grâce aux deux niveaux (0-5 km et 5-10 km), le programme de l'Asbl Sport et Santé en collaboration avec Zatopek magazine est accessible à toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou maîtriser davantage les bienfaits de la course à pied.

L'activité est encadrée par des coachs dynamiques brevetés.

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité.

Au terme des 12 semaines d'entraînement, notre service des sports organise un passage de brevet avec la remise d'un diplôme suivi d'un verre de l'amitié et d'un repas convivial.

Pour la session d'automne 2024, les entraînements reprendront début septembre et une réunion d'information se tiendra le mercredi 4 septembre 2024, à 19h, à la cafétéria du Hall Omnisports, rue Pasteur n°14





8,90 €
Le plat

1,20 €
La soupe

Livraison de repas à domicile

Depuis **30 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois.
Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**.
Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be



Notre service est plus qu'une livraison,
c'est un rendez-vous.



ENSEIGNEMENT COMMUNAL

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le service de l'instruction est très attentif aux valeurs démocratiques et au développement de l'enseignement communal qui doit ouvrir les portes à toutes et tous dans un esprit de respect et de progrès social.

Chers parents,

Nous comptons sur vous pour soutenir la démarche éducative et citoyenne de nos écoles.

« L'éducation d'un enfant reflète l'image miroir de celle de ses parents ».

Audrey HOFMAN, échevine de l'Instruction

Dans un monde en perpétuelle mutation, le rôle de l'école ne se limite pas à transmettre des connaissances mais développe avant tout des comportements qui permettront aux adultes de demain d'agir sur la société pour la rendre plus humaine, plus solidaire, plus responsable, plus tolérante, plus égalitaire, plus démocratique . . . la démocratie étant et restant une conquête.

L'enseignement communal de Saint-Nicolas est par excellence le **point de rencontre**, le milieu social, le lieu où l'on **étudie**, où l'on joue ensemble, où l'on **partage** la vie de tous les autres enfants.

Écoles de la réussite, elles situeront l'enfant au centre de leur action éducative.

Les objectifs du projet éducatif :

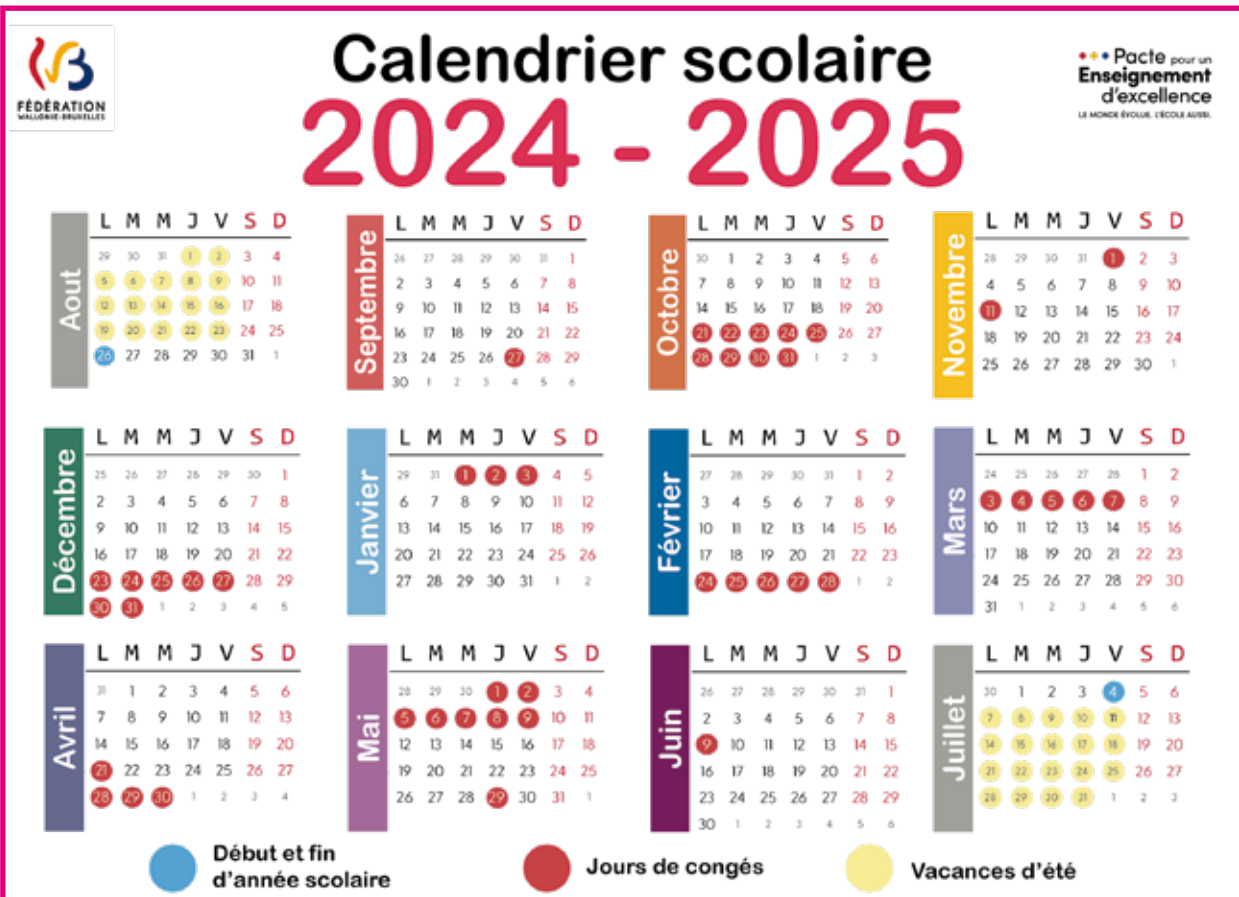
- le développement de l'enfant dans sa totalité.
- la maîtrise des compétences.
- l'égalité des chances.
- la citoyenneté responsable.

En pratique : nos 7 écoles communales (12 implantations) avec près de 1.750 élèves vous proposent notamment :

- Fournitures scolaires gratuites
- Un sac à dos (offert par les associations scolaires) aux enfants qui entrent en 1er année
- Gymnastique, sports pour toutes les classes primaires
- Psychomotricité à l'école maternelle
- Cours de morale non-confessionnelle, religion catholique, protestante, islamique, orthodoxe, ... cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- Cours d'éveil aux langues de la 3ème maternelle à la 2ème année primaire
- Cours d'anglais de la 3ème à la 6ème année primaire
- Garderie du matin (dès 7h ou 7h15) et une étude du soir de 15h30 à 16h30 et garderies jusqu'à 17h30
- Accueil extrascolaire le mercredi de 12h10 à 17h30



LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



RENTREE : LE LUNDI 26 AOÛT 2024 – DES 8 HEURES.

Inscriptions :

Mercredi 21 août 2024 de 10 à 12 heures, **jeudi 22 août 2024** de 18 à 20 heures et durant les 15 premiers jours de septembre dans toutes les écoles.

Nous vous rappelons que depuis 2020, à 5 ans l'école est désormais obligatoire, les enfants de cet âge auront l'obligation de fréquenter tous les jours l'école maternelle !



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

L'avenir, ça se prépare dès le plus jeune âge.

À 5 ANS, L'ÉCOLE EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE

PACTE ENSEIGNEMENT EXCELLENCE

Plus d'infos ? www.enseignement.be / 0800 20 000



*Audrey Hofman
Échevine*

Rue d'ANGLEUR, 66 - Tél. : 0470.121.658

- 6 années primaires mixtes

**LES ÉLÈVES DE
L'ÉCOLE SONT
ACCUEILLIS
PROVISOIREMENT
RUE DES BOTRESSES.**



Rue des PEUPLIERS - Tél. : 04.247.09.69

- Enseignement maternel



Rue des BOTRESSES, 4 et 12 - Tél. : 04.263.70.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue de L'Espérance, 15 - Tél. : 04.263.92.96

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Emile Jeanne, 27 - Tél. : 04.233.95.81

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Pavé du Gosson, 460 - Tél. : 04.233.95.81

- Enseignement maternel



Rue de la Coopération, 70 - Tél. : 04.226.27.85

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Chiff d'Or, 9 - Tél. : 04.233.57.46

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



RENTREE SCOLAIRE



*Audrey Hofman
Échevine*

Quai du Halage, 55 - Tél. : 04.233.90.02

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Rue Tout Va bien, 120 - Tél. : 04.252.62.75

- 6 années primaires mixtes
- Enseignement maternel



Av. F. Van Belle, 65 - Tél. : 04.233.71.01

- 6 années primaires mixtes
- Avenue des Platanes, 2 :
- Enseignement maternel



TRANSPORTS SCOLAIRES au 26/08/2024

Dès le 26 août 2024

Le transport scolaire est organisé à destination des écoles

Coopération, Tout Va Bien, Halage et Chiff d'Or.

Gratuité du transport.

Un personnel d'encadrement qualifié accompagnera vos enfants durant le trajet.

PARCOURS n° 1

desservant les écoles **Tout Va Bien, Chiff d'Or et Halage :**

8h00	Place Saint-Nicolas	8h14	Rue du Centre
8h01	Ecole Coopération	8h15	Place Emile Vandervelde
8h01	Rue Ferrer	8h16	Rue Braconier
8h02	Rue Malaise	8h19	Rue Buraufosse
8h02	Rue Trixhes aux Agneaux	8h21	Rue du Horloz
8h03	Rue du Centre	8h22	Ecole Chiff d'Or
8h04	Place Vandervelde	8h25	Tilleur, gare
8h05	Rue du Centre	8h26	Tilleur, église
8h08	Rue Fontaine	8h27	Ecole du Halage
8h12	Ecole Tout Va Bien		
8h13	Rue de l'Hôtel Communal		

PARCOURS n° 2

desservant l'école **Coopération :**

8h14	Place Saint-Nicolas
8h15	Rue de la Libération
8h16	Rue du Centre
8h18	Place Emile Vandervelde
8h20	Rue Lhoneux
8h22	Rue Malaise
8h23	Rue Ferrer
8h26	Ecole Coopération



COURS D'ANGLAIS - De la 3^{ème} à la 6^{ème} année de l'enseignement primaire

Dans toutes les écoles communales de Saint-Nicolas, nos élèves, du degré moyen du primaire tout comme ceux du degré supérieur, bénéficieront de 2 heures de cours de langue subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles toutes les semaines, intégrées dans la grille horaire.

Les élèves de 3^{ème} maternelle et de 1^{ère} et 2^{ème} année du primaire participent à un cours d'éveil aux langues intégré également dans la grille horaire.





NOS ÉCOLES À LA UNE

La nuit du conte à l'école maternelle des Botresses

Le 26 janvier 2024 a eu lieu, à l'école maternelle des Botresses, le nuit du conte !

Les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle ont eu la chance de dormir à l'école, bercés par les nombreux contes, jeux et chansons dispensés tout au long de la soirée, le tout sous le regard bienveillant de leurs institutrices.

Après une bonne nuit de sommeil, ils se sont réveillés en pleine forme, prêts à savourer un délicieux petit déjeuner en compagnie de leurs parents.



L'ÉCOLE TOUT VA BIEN ET LE NUMÉRIQUE : dès à présent, un projet d'avenir !

Depuis plusieurs années, l'école Tout va bien s'équipe progressivement en matériel numérique. Un parc d'ordinateurs « fixes » était déjà présent dans l'école mais était insuffisant pour organiser un travail dynamique au profit de tous les élèves. Pour compléter ce matériel déjà présent, des outils numériques ont été achetés en utilisant une partie du budget « Encadrement différencié » destiné à fournir à tous les enfants des chances égales de progresser et de s'épanouir. La Commune de Saint-Nicolas a également porté ce projet en apportant une aide financière conséquente aux écoles. Une vingtaine de tablettes, des ordinateurs portables ainsi qu'un projecteur multimédia ont ainsi pu être acquis.

Parallèlement à cette démarche, l'école a répondu à un appel à projets numériques du « Service Public de Wallonie » qui a permis d'installer 2 TVI (des tableaux interactifs de nouvelle génération). Enfin, un réseau assurant une connexion WIFI de qualité et sécurisée a été déployé dans les locaux de l'école.

Une enseignante de l'école est « détachée » trois heures par semaine en tant que « déléguée numérique » de l'école. Elle collecte et transmet les informations nécessaires à la formation de ses collègues concernant notamment les nouveaux programmes issus du Pacte pour un enseignement d'excellence, elle participe à la sélection du matériel, elle le configure au niveau des élèves et elle apporte son aide pour l'organisation du travail des enfants en ateliers numériques. Dès la maternelle et jusqu'aux classes des plus grands en primaire, les enfants s'initient à l'utilisation de l'outil numérique comme support d'apprentissages collectifs mais aussi de travail individuel varié et motivant.

Bien que déjà largement déployée au sein de nos classes, cette « dynamique numérique » n'en est qu'à ses débuts. L'acquisition du matériel et sa mise en fonction vont se poursuivre lors des prochaines années.



DÉCOUVERTE DU PROJET DE LA NOUVELLE ÉCOLE DE LA RUE D'ANGLEUR

Ce 23 mai dès 17 heures, les plans de la nouvelle école de la rue d'Angleur, réalisés par le bureau Helium3, ont été dévoilés aux riverains, aux parents d'élèves, aux membres du bureau de l'Instruction Publique et aux équipes pédagogiques. Cette présentation s'est déroulée dans la cour de récréation fleurie de l'école maternelle des Peupliers, située à deux pas de la future école primaire, sous un soleil radieux.

Monsieur le Ministre de du Budget, de la Fonction publique, de l'Egalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement, Frédéric DAERDEN, Madame la Bourgmestre, Valérie MAES, Madame Audrey HOFMAN, Echevine de l'enseignement et Monsieur Jérôme AVRIL, Echevin des Travaux ont expliqué aux invités les étapes nécessaires au bon déroulement de ce magnifique projet. Les plans de la future construction ont ensuite été dévoilés et applaudis par l'assemblée.

La soirée s'est achevée autour d'un verre et de délicieuses mignardises. Tout le monde attend avec enthousiasme l'ouverture de la nouvelle école !



CHIFF D'OR

Paris, la Ville Lumière, a ébloui nos élèves de cinquième et sixième années primaires des écoles Chiff d'Or et Van Belle lors de leur voyage des 14, 15 et 16 février derniers. Ce séjour inoubliable leur a permis de découvrir les trésors des musées d'Orsay et du Louvres, de flâner sur les Champs-Élysées et de se détendre dans le jardin des Tuileries. Ils ont également été charmés par l'atmosphère envoûtante du quartier de Montmartre et ont arpenté les allées du cimetière du Père-Lachaise. Enfin, lors d'une promenade en bateau-mouche à la tombée de la nuit, leurs yeux émerveillés ont contemplé une tour Eiffel scintillante comme jamais. En somme, ce fut une expérience enrichissante, remplie de moments magiques qui resteront gravés dans leurs mémoires.

Paris





SAINT-HUBERT

Cette année a été échelonnée de différents travaux pour améliorer le confort et la sécurité des élèves (nouvelles toilettes, nouvel escalier, stores pare-soleil, nouvelle toiture, ...).

Il y a aussi de nombreuses activités dans l'école : fabrication de jus de pomme, découverte d'un poulailler, les abeilles, un élevage de coccinelles, le théâtre de marionnettes et beaucoup d'autres choses encore.

Nous avons dormi à l'école pour accueillir Saint-Nicolas. Les P3 et P4 sont partis en classe verte à Eben-Emael. Les P5 et P6, eux, ont découvert la mer pendant 5 jours. Et l'an prochain, les P1 et P2 iront 3 jours à la ferme.

D'autres activités comme Cap Sciences en maternel ou encore une journée à la ferme et bien d'autres choses.

Envie d'en savoir plus ? Nous vous attendons pour répondre à vos questions.

Soit par téléphone : 04/233.71.73.

Soit par Mail : ecole.sainthubert@hotmail.com



SAINT-LAMBERT

**Une école 100%
rénovée et rajeunie.**

Une sacrée aventure !

Il a fallu 6 années de réflexion et la traversée d'un labyrinthe administratif plutôt compliqué pour permettre la concrétisation de ce projet. Mais tout cela a permis de financer 80 % des travaux grâce à l'intervention de la fédération Wallonie Bruxelles.

18 mois de travaux plus tard, sans fermeture de classe, le temps est venu pour nos élèves de profiter de tout cet investissement.

Ce 26 août 2024, les élèves et les enseignants de notre école auront le plaisir de commencer l'année scolaire dans un bâtiment entièrement remis à neuf, respectant toutes les normes imposées. Cette nouvelle infrastructure permettra aux élèves d'encore mieux s'épanouir. Et les professeurs vont enfin être récompensés pour tous les efforts fournis pendant ces 18 mois. Ils jouiront d'un outil complémentaire pour réaliser au mieux leur enseignement. La palme d'or revenant à Madame Bosch qui aura déménagé quatre fois durant cette période.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont eu à cœur de participer à la réalisation de ce projet colossal, qu'elles l'aient fait en tant qu'employé ou bénévole.

Monsieur Massignan Directeur





SAINT-DOMINIQUE

Une Année d'Animations à l'École Saint-Dominique

Il est temps de faire le bilan d'une année riche en animations variées. En effet, nos élèves, petits et grands, ont pu profiter de diverses activités culturelles, sportives et éducatives tout au long de l'année. Ils peuvent ainsi apprendre en s'ouvrant au monde extérieur.

Maternelle

Nos petits de maternelle ont vécu des expériences enrichissantes telles qu'une journée de pratique du vélo et des ateliers de fabrication de jus de pomme et de beurre. Ils ont découvert le monde fascinant des abeilles et des papillons et ils ont pratiqué la musique grâce aux séances organisées par les Jeunesses

Musicales. Les tout-petits ont également eu la chance d'écouter des contes chaque semaine grâce à l'ASBL Saperlipapotte.

Enfin, des mamans sont venues partager leurs recettes à l'école et ont mené des activités « Jeux de société » en collaboration avec les enseignantes.

Primaire

Les élèves de primaire ont également bénéficié de nombreuses sorties et activités :

- Spectacle de l'académie de musique de Saint-Nicolas, pièces de théâtre
- Animations musicales et d'arts plastiques en classe.
- Classes vertes pour les élèves de 5e et 6e année.
- Moments de collaboration avec les résidents de l'ASBL Heberlie.
- Participation aux commémorations du 11 novembre et à l'inauguration du square de la Paix

Une année bien remplie

Cette année bien remplie a offert à nos élèves une multitude d'opportunités pour apprendre et s'amuser. L'engagement des enseignants, des bénévoles et des parents a été crucial pour la réussite de toutes ces activités.



Perspectives pour 2024-2025

L'année 2024-2025 s'annonce déjà riche en événements :

- Participation à des spectacles.
- Animations scientifiques.
- Classes de mer pour les élèves de P3 et P4.
- Jardinage dans notre parcelle de potager partagé mise à disposition par la Commune.
- Poursuite des nombreuses activités mises en place en 2023.

Nous sommes impatients de vivre encore une année pleine d'aventures éducatives et culturelles avec nos élèves.

Envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter au 04/226.02.41 ou par mail direction@stdo.be

A bientôt !

CARROSSERIE

FRANSEN & FILS



CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES
info@carrosseriefransenliege.be

© 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas



L'Aca, c'est pour toi...!

INSCRIPTIONS

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

Arts de la parole

Eveil au théâtre

Dès 8 ans

Diction

Déclamation

Art dramatique

Dès 12 ans



Danse

Classique

Dès 5 ans

Modern jazz

Dès 12 ans

Musique

Eveil musical

Dès 5 ans

Formation musicale

Instruments

Orchestre

Dès 8 ans



Académie de Saint-Nicolas

BUREAU@ACADEMIE-SAINT-NICOLAS.BE

WWW.ACADEMIE-SAINT-NICOLAS.BE

RUE DES BOTRESSES 2

4420 SAINT-NICOLAS

04/247.80.80





L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

La Forêt enchantée d'Accueil Temps Libre

L'accueil extrascolaire constitue un enjeu primordial dans la société d'aujourd'hui.

Cette année, nous avons voulu mettre à l'honneur le travail que réalisent avec cœur et passion les accueillantes extrascolaires avec nos enfants.

C'est ainsi qu'un projet a rassemblé le service Accueil Temps Libre, le service de l'Instruction, toutes les accueillantes et les enfants du mercredi après-midi, le CIAJ ainsi que la Maison de Jeunes « L'Atelier ».

Afin d'épanouir nos enfants, de favoriser le plaisir de la

découverte et la joie de créer, nous avons voulu développer des œuvres artistiques de toutes

sortes autour du thème « La Forêt Enchantée ».

Le mercredi 5 juin 2024 a eu lieu l'inauguration et le vernissage de cette exposition dans ce monde merveilleux.

A 15h00, les enfants des différents lieux d'accueil sont venus à l'administration communale présenter à leurs camarades les œuvres qu'ils avaient préparées et participer à divers ateliers créés autour du thème.

Tout le monde a passé un agréable moment animé de plaisirs et de partages.

A 17h00, les parents et le collège communal sont venus rejoindre la fête et visiter la très belle exposition qui égayait notre administration communale jusqu'au 28 juin 2024.



En collaboration avec le service de l'Instruction, l'archiviste Marie-Audrey Holman, La maison de jeunes de Saint-Nicolas et le CIAJ.

Rue de l'Église Communale 83 4420 Saint-Nicolas





C'est ainsi qu'il a été possible de découvrir toute l'imagination dont les accueillantes et les enfants ont pu faire preuve à travers leurs créations.

Nous tenons à remercier vivement toutes les accueillantes (Yeter, Camille, Gabriella, Oumaïma, Bianca, Aziza, Mireille, Anna, Carine, Marine, Betty, Luana, Mathilde et Gilda) pour leur investissement, leur travail passionné et le temps et l'énergie qu'ils ont consacré à ce projet. Merci à eux d'avoir favorisé le développement harmonieux et la socialisation de nos enfants.

Bravo aussi à tous ces enfants d'avoir participé avec autant de passion à ce beau projet et d'avoir réalisé ces magnifiques décors.



ATL FAIT SON THÉÂTRE

Cette année scolaire, le service Accueil Temps Libre a mis en place un très beau projet de partenariat avec le Théâtre de Liège au sein de l'accueil du mercredi après-midi de l'école communale de l'Espérance.

Ce projet s'intègre dans un objectif mené par le Théâtre de Liège (La scène aux citoyen-ne-s) qui est d'ouvrir les portes du théâtre afin de faire connaître à tous, les arts vivants sous toutes leurs formes.

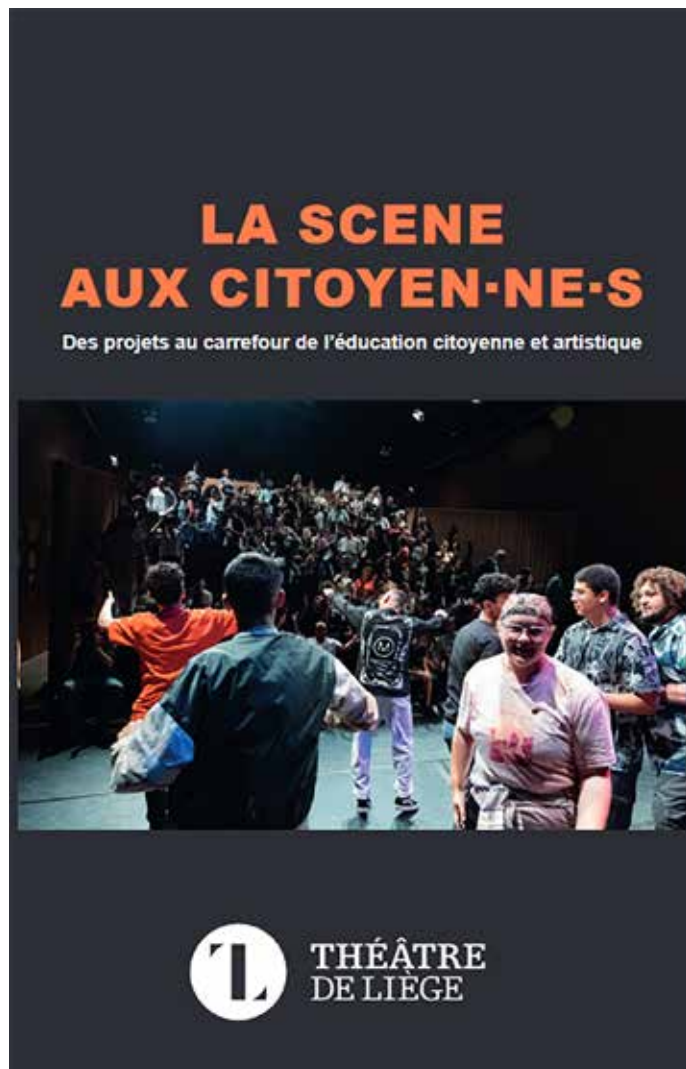
Pour ce faire, ils mettent à disposition des différents partenaires, des professeurs de théâtre, afin de transmettre leur savoir aux différents groupes prenant part au projet.

Un groupe d'enfants motivés a eu la chance d'être encadré tout au long de l'année afin de créer et répéter une pièce de théâtre qu'ils ont pu présenter le mercredi 29 mai 2024 devant une salle comble du magnifique Théâtre de Liège.

Plus qu'une simple activité, c'est une véritable aventure collective qui se déroule tout au long de la saison. Participants, animateurs, l'équipe du Théâtre de Liège, tous partagent des expériences enrichissantes.

Ce sont des moments uniques, qui restent gravés dans les mémoires.

Bravo aux accompagnants, bravo aux enfants !



Et merci au service Accueil Temps Libre, au Théâtre de Liège et plus particulièrement à Virginie Goossens et à Peyran Francq ainsi qu'à l'école communale de l'Espérance et son directeur Perez Dominique pour cette belle coordination de moyens au profit de la culture, de la découverte et du bien-être des enfants !

IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07

OPTIQUE Actuel
UN NOUVEAU LOOK

Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu
Gérante
Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Heures d'ouvertures
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée



SERVICE EMPLOI

Le Service Communal de l'Emploi en collaboration avec
La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale



ESPACE EMPLOI

Rédaction de CV
Lettre de motivation
Coaching individuel

Aide à la recherche d'emploi
Aide à la recherche de formation
Orientation / Réorientation
professionnelle

CONTACTS & RDV

Administration communale de Saint-Nicolas - Rue de l'Hôtel Communal 63 4420 Saint-Nicolas
3ème étage

Uniquement sur rendez-vous

Françoise **CLAESSENS**

0495/94.80.90

espace.emploi@saint-nicolas.be

Demandeurs d'emploi.
Plus de 25ans.

Jonathan **OLIVIERI**

0470/60.51.89

jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

Public 18/25
« NEETS »
(Jeune sans emploi, sans formation, plus
aux études).

Avec le soutien financier de la Wallonie.

Nicolas **FAUCONNIER**

0472/08.47.97

nicolas.fauconnier@mirelasbl.be

Conditions MIREL
Maximum d'études CESI
(secondaires inférieures)
Maximum d'études CESS
(secondaires supérieures).
Demandeurs d'emploi possédant
24 mois d'inactivité durant les
derniers 36 mois



Editeur Responsable: Administration Communale de Saint-Nicolas - Rue de l'Hôtel Communal 63 4420 Saint-Nicolas

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du développement économique. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mise en conformité.

Le service du commerce local organise également une ouverture officielle dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90

Un vademecum est à votre disposition dans nos bureaux

La Brocante

Le service du développement économique a organisé le 19 mai dernier sa deuxième brocante sur le site du Bonnet. Malgré une météo annoncée pluvieuse, c'est sous le soleil que cette édition s'est déroulée. Une belle réussite avec plus de 90 exposants, dont « La Primavera » et « Le Galléon » qui proposaient leurs spécialités, et un château gonflable pour le plaisir des plus petits...

Nous réitérerons l'expérience l'année prochaine !

Fête des Commerçants

Comme chaque année, le service du commerce a organisé la « Fête des commerçants », sur la place Renan dans le quartier du Pansy, qui a rencontré un énorme succès.

Des stands de dégustation de commerçants locaux et associations, des animations pour les enfants, une fête foraine, du grimage, un sculpteur de ballons ainsi que plusieurs concerts et animations. Eddy Rocourt, Franz Goevaerts, Gli Amici et Léopold Nord et Vous Chantez ont fait danser et chanter la place Renan.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.





Arnaud Mathey
Échevin



Nouveaux commerçants sur la commune:

« LA BOULETTE »

Friterie/Rotisserie/Sandwicherie
Rue Horloz 9
4420 Saint-Nicolas
0495/24.72.23



« MR ET MME BURGER »

Restaurant de burgers bistro-miques
Rue des Grands Champs 2
4420 Saint-Nicolas
0499/43.56.60

« BELLA CROQUER »

Vêtements et accessoires pour femmes
Rue Jean Jaurès 47
4420 Saint-Nicolas
0465/65.03.82





« **DOG BEAUTY** »
Salon de toilettage
Rue Jean Jaurès 36
4420 Saint-Nicolas
0499/26.99.02

« **LE LOCAL** »
Salon de Coiffure
Rue François Cloes 51
4420 Saint-Nicolas
0455/19.02.51



A VOS AGENDAS

- **Marche gourmande** - Le 15 septembre 2024

Les inscriptions se font via l'adresse mail suivante :
marchegourmande4420@hotmail.com ou par téléphone au 0477/75.30.91
Une journée où marche et gastronomie seront à l'ordre du jour.
La participation sera de 35,00 €.

En collaboration avec la merveilleuse équipe du Comité de Quartier du Pansy.

- **Le marché de Noël** - Du 12 au 15 décembre 2024

15 chalets vous proposeront des produits de bouche, des animations musicales
et une journée famille où le Père Noël et les personnages Disney seront au rendez-vous
pour le plaisir des petits et des grands.

Comme l'année passée, un petit train sera mis à votre disposition afin de vous éviter des soucis de parking.



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT

CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be



Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio
Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée
Tél. : 04/367.03.46
loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« **30 ANS D'EXPERIENCE** »



LE LOGEMENT

Prime « Rénovation énergétique »

La commune de Saint-Nicolas offre une prime pour la rénovation énergétique !

Dans le cadre de la transition énergétique et des objectifs du Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat, la commune octroie aux citoyens une prime pour les aider à renforcer l'efficacité énergétique de leur logement. Cette prime est complémentaire à la prime régionale wallonne. (<https://energie.wallonie.be>)

Cette prime est composée de deux volets :

- L'octroi d'une aide complémentaire pour la réalisation d'un audit logement ;
- L'octroi d'une aide complémentaire pour la réalisation des travaux subsidiés par la Wallonie.

Un règlement a été voté par le Conseil communal le 25 mars 2024.

Les demandes seront traitées par ordre chronologique d'entrée des dossiers complets. Toutes les décisions seront prises par le Collège communal.

En cas de crédits budgétaires épuisés pour l'exercice en cours, les demandes introduites et non satisfaites bénéficient de la priorité pour l'exercice suivant, pour autant que les crédits nécessaires aient été inscrits dans un budget approuvé par l'autorité de tutelle.

Que concerne cette prime ?

- L'isolation thermique du toit ou des combles
- L'isolation thermique des murs
- L'isolation thermique des sols
- L'installation d'un système de chauffage et/ou eau chaude performant(s)
- Le remplacement des menuiseries extérieures ou le revitrage
- D'autres travaux pour autant que ceux-ci concernent la rénovation énergétique

Quel est le montant de la prime ?

100 % du montant octroyé par la Région wallonne pour la réalisation d'un audit logement.

15 % des montants octroyés par la Région wallonne pour la réalisation des travaux.

Les primes communales et régionales sont cumulables. Toutefois, le montant cumulé des primes ne peut dépasser le montant TVAC de l'investissement auquel la prime se rapporte.

Pour plus d'informations sur les primes de la Région wallonne : <https://energie.wallonie.be>

Il a été établi un plafond en fonction des revenus imposables globaux du demandeur (avertissement extrait de rôle de l'année précédant l'année d'introduction de la demande de la prime communale).

Un logement pour lequel le plafond a été atteint ne sera plus éligible à la prime communale durant un an, la date de dépôt de la demande étant la référence.

Catégorie de Revenus	R5 > 114 400 €	R4 50 600,01 > 114 400 €	R3 38 300,01 > 50 600 €	R2 26 900,01 > 38300 €	R1 < 26 900 €
Plafond	300 €	500 €	660 €	880 €	1 000 €

Quelles sont les conditions d'octroi de la prime ?

- Vous devez avoir été déclaré admissible auprès de la Région wallonne
- Votre immeuble doit faire partie de la commune de Saint-Nicolas
- Si un permis d'urbanisme est nécessaire, il doit être accordé préalablement à votre demande
- Cette prime n'est pas accordée pour les nouvelles constructions
- Votre demande doit être introduite dans les six mois à dater du courrier d'octroi de la Région wallonne
- Le demandeur autorise l'administration communale à contrôler les travaux effectués

Quels sont les documents à fournir auprès de la commune ?

- Le formulaire de demande rempli et accompagné des annexes requises
- Une copie de la notification du montant des primes octroyées par la Région wallonne qui précise le détail du calcul des primes et la majoration appliquée (catégorie de revenus)
- Une copie des factures
- Les preuves de paiement des factures
- Une copie du dossier technique adressé au SPW
- Votre dossier est à transmettre au service Urbanisme & Qualité du Logement par courrier, par courriel ou en mains propres. Un récépissé vous sera remis si votre dossier est complet.

Plus d'informations ?

Service Urbanisme & Qualité du Logement - Rue des Botresses, 2 – 4420 Saint-Nicolas
04/239.97.63 – sophie.brocteur@saint-nicolas.be



Formulaire de demande de prime « Rénovation énergétique »
(A rentrer au service Urbanisme & Qualité du Logement
Rue des Botresses, 2 – 4420 Saint-Nicolas
04/239.97.63 – sophie.brocteur@saint-nicolas.be)



• Cette prime constitue un complément aux aides de la Région Wallonne.
• Pour en bénéficier, vous devez au préalable avoir été déclaré admissible auprès de la Région Wallonne.
• Si un permis d'urbanisme est nécessaire, il doit être accordé préalablement à votre demande.
• Votre immeuble doit faire partie de la commune de Saint-Nicolas.
• Cette prime n'est pas accordée pour les nouvelles constructions.
• Votre demande doit être introduite dans les six mois à dater du courrier d'octroi du SPW.
• Les demandes peuvent être envoyées par courrier postal, courriel ou dépôt en mains propres.
• Les demandes seront traitées par ordre chronologique de remise d'un dossier complet.
• Le demandeur autorise l'administration communale à contrôler les travaux effectués.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Code postal _____ Localité _____
Numéro de registre national _____
Téléphone _____
Mail _____ @ _____
Adresse des travaux _____ 4420 Saint-Nicolas
Numéro de compte bancaire **BE** _____

Partie 1

☐ Réalisation d'un audit logement	100 % du montant RW	=
--	---------------------	---

Partie 2

Intitulé des travaux	15 % du montant RW	
☐ Isolation thermique du toit ou des combles	Montant RW x 0,15	=
☐ Isolation thermique des murs	Montant RW x 0,15	=
☐ Isolation thermique des sols	Montant RW x 0,15	=
☐ Installation d'un système de chauffage et/ou eau chaude performant(s)	Montant RW x 0,15	=
☐ Remplacement de menuiseries extérieures ou revitrage	Montant RW x 0,15	=
☐ Autres (à préciser) concernant uniquement la rénovation énergétique	Montant RW x 0,15	=
TOTAL (partie 1 + partie 2)		

www.saint-nicolas.be 

Plafond, par année, en fonction de la catégorie de revenus (partie 1 + partie 2)

Catégorie de revenus	R5 > 114 400 €	R4 50 600,01 > 114 400 €	R3 38 300, 01 > 50 600 €	R2 26 900,01 > 38 300 €	R1 < 26 900 €
Plafond	300 €	500 €	660 €	880 €	1 000 €

Catégorie de revenus du demandeur : R _____

J'ai déjà introduit une demande de prime communale « Rénovation énergétique »

☐ Oui, en date du _____ (date du dépôt, une seule prime par an si plafond atteint)

☐ Non

Je joins à la présente les documents suivants :

☐ Une copie de la notification du montant des primes octroyées par la Région Wallonne qui précise le détail du calcul des primes et la majoration appliquée (catégorie de revenus)

☐ Une copie des factures

☐ Les preuves de paiement des factures

☐ Une copie du dossier technique adressé au SPW

Je déclare avoir pris connaissance du règlement relatif aux montants et conditions d'octroi et d'y souscrire sans réserve.

Fait à _____, le _____

Signature du demandeur _____



Récépissé de demande de prime communale « Rénovation énergétique »



☐ Une copie de la notification du montant des primes octroyées par la Région Wallonne qui précise le détail du calcul des primes et la majoration appliquée (catégorie de revenus)

☐ Une copie des factures

☐ Les preuves de paiement des factures

☐ Une copie du dossier technique adressé au SPW

☐ Le formulaire de demande

☐ Votre dossier est complet

☐ Votre dossier est incomplet : _____

Reçu le _____ Sceau de la commune _____

Signature _____

Formulaire de demande de prime « Rénovation énergétique » sur le site de la commune



LE SERVICE DES SÉPULTURES

La législation wallonne précise que chaque commune doit être pourvue d'au moins une parcelle des Étoiles, dévolue à l'inhumation pleine terre, en cavotin ou à la dispersion des fœtus décédés entre le 106e et le 180e jour de grossesse. Depuis 2019, la parcelle des Étoiles doit également contenir une zone permettant l'inhumation des enfants décédés entre 180 jours de grossesse et 12 ans. Le Code Civil a évolué pour permettre aux parents de faire la déclaration à la commune de perte d'un fœtus né sans vie après 140 jours de grossesse et non plus 180 jours.

Concrétisation d'une parcelle des étoiles au cimetière de Tilleur.

Comme prévu par le décret wallon relatif aux funérailles et aux sépultures, l'administration communale de Saint-Nicolas se dote d'un lieu de recueillement pour les fœtus nés sans vie et les jeunes enfants.

Parmi les 4 cimetières présents sur la commune, le choix s'est porté sur le Cimetière de Tilleur pour accueillir une parcelle verdurisée dans un cadre apaisant.

Concrètement, ce nouvel espace permettra aux fœtus et enfants de moins de douze ans d'y reposer en paix dans un lieu adapté.

Ce projet important pour notre commune a pu être concrétisé grâce au travail conjoint **des services des Sépultures et des Travaux** de notre administration. La mise en œuvre porte sur les aménagements du sol, le placement d'une arcade et de bancs, l'aménagement de sépultures adéquates.

Un soin tout particulier est apporté aux plantations

La parcelle sera délimitée par des haies de châtaigniers, des plantes et fleurs grimpantes viendront à terme végétaliser les murs externes et l'entrée. Au milieu de paillages variés, un érable japonais finira d'enjoliver la parcelle.

A la fin de ces travaux réalisés par une firme privée, la parcelle des étoiles sera parachevée par une fresque sur le mur soutenant le cimetière.



Agrandissement du cimetière de Tilleur

C'est une grande année pour le service des Sépultures ! Le projet Phoenix dont nous vous avons déjà parlé en décembre 2023 sort de terre ! Le dossier de demande de subsides est rentré favorable. Nous remercions par la même occasion les collègues du service des Travaux pour leur précieuse aide à l'élaboration du dossier PIC. A l'heure de la rédaction de cet article, les travaux ont commencé. Sauf météo hors norme, les travaux se termineront à l'automne. Ces derniers n'empêcheront nullement l'accès au cimetière.

Ce magnifique agrandissement du cimetière de Tilleur est une nécessité pour la population de Tilleur. Bien souvent lors d'un décès, la famille tente de choisir le cimetière le plus proche pour le dernier voyage de son défunt.

Cette proximité permet à chacun de se rendre aussi souvent que souhaité sur la tombe d'un être cher, toujours disparu trop tôt.

L'équipe du service des Sépultures, administratifs et fossoyeurs réunis, tente de répondre aux demandes le plus humainement possible. Pour cette poignée d'hommes et de femmes, ce n'est pas un travail mais un dévouement que de rendre le chagrin moins lourd à porter.

Délinquance et vol dans nos cimetières

Depuis quelques temps, nous constatons tristement un vol de croix, principalement dans les cimetières de Montegnée et de Bonne Fortune. Cet acte innommable constitue une violation de sépultures. Il est

inconcevable de manquer à ce point de respect pour nos défunts. Il s'agit en outre de vols d'objets dont la valeur de revente est quasi nulle, rendant ceux-ci totalement incompréhensible.

Dès lors, le service des sépultures inscrira au budget extraordinaire l'achat de caméras de surveillance. D'ici là, nous comptons sur la vigilance de nos fossoyeurs et de nos citoyens.

RAPPEL TRES IMPORTANT: l'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes familiales par les familles n'est pas toujours réalisé.

L'entretien des cimetières est à la fois à charge de la commune et des familles.

Merci aux familles de ramasser les fleurs parfois encore en place depuis la Toussaint.

A charge de la commune :

- *La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.*
- *L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.*
- *La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.*
- *Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.*
- *La gestion des zones non-encore affectées.*

A charge des familles ou ayants droits

- *L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...*

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

RAPPEL !

Disponibilités d'emplacements au cimetière de Montegnée

Il y a quelques mois, l'équipe du service des Sépultures a pu procéder à l'exhumation de corps pour libérer des emplacements au cimetière de Montegnée.

Si malheureusement, votre famille accuse la perte d'un être cher, et que vous souhaitez qu'il soit inhumé au cimetière de Montegnée, n'hésitez pas à en faire part aux pompes funèbres lors du décès.

Une concession pleine terre : un juste retour

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol. Vous pouvez opter pour un espace avec des copeaux, des fleurs, des pierrailles, nettement moins coûteux que du marbre ou de la pierre bleue. Cependant, si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de respecter le délai des 6 mois pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 1m de profondeur. Le tailleur de pierre est à même de respecter cette mesure visant à restaurer un juste maintien entre la terre et la pierre.

Reprise des sépultures : vigilance absolue !

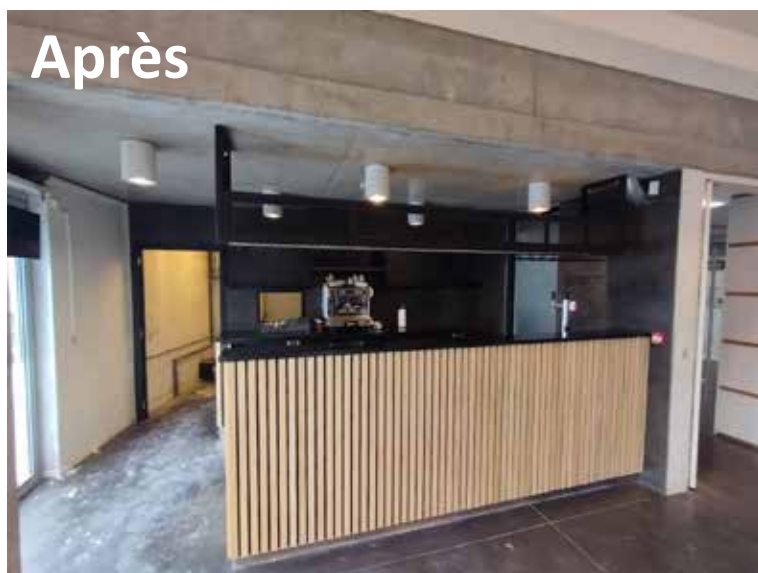
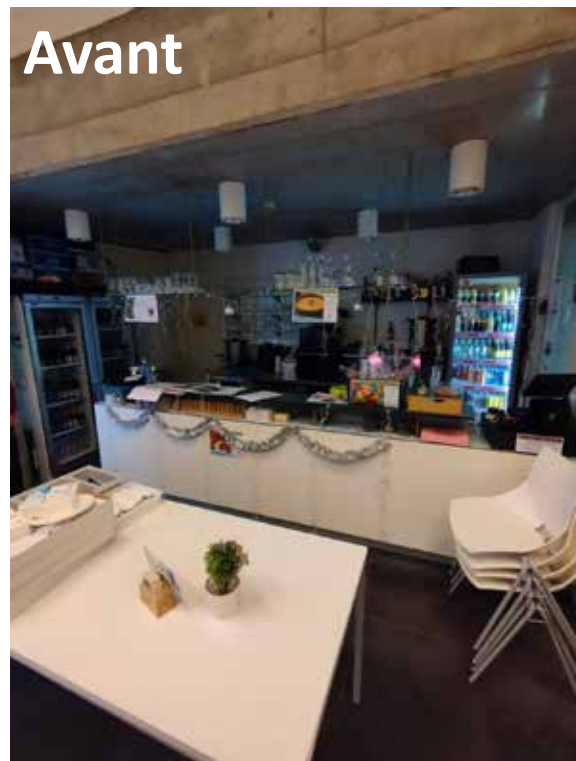
Soyez attentifs, aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture sera récupérée par la commune dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état. Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au Service Etat Civil de votre commune.



Jérôme Avril
Échevin

**PARMI NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS,
DES PROJETS CONCRETS QUI EMBELLISSENT LE CADRE DE VIE !**

Aménagement d'un nouveau comptoir à la Cafet de la Maison des Terrils



Restauration d'un monument place Ernest Renan



Création d'une classe supplémentaire à l'école de la Coopération

Avant



Après



Aménagement de chaussée Sentier Ma Campagne

Avant



Après



Remplacement de la toiture à l'école Tout Va Bien

Avant



Après





RÉSIDENCE SPRINGUEL – HELLIN

Relooking du restaurant

Avec l'aide de la fille d'une de nos résidentes qui est

membre à l'académie des Beaux-Arts, Résidents, familles et personnel se sont réunis afin de «relooker» le restaurant de la Résidence Springuel-Hellin. L'objectif étant de rendre cet espace plus convivial et plus lumineux.



Le bien-être par la peinture

L'atelier peinture remporte toujours un vif succès auprès de nos aînés.

Cette méthode créative permet une prise de contact avec sa vie intérieure. C'est un excellent moyen pour exprimer ce que l'on ressent sans devoir utiliser la parole.

Atelier cuisine

Lors du dernier atelier cuisine, nos résidents ont préparé des pizzas qu'ils ont pu déguster par la suite.

Voici le secret d'une pâte réussie :

Mettre la farine dans un grand saladier, ajouter successivement le sel, la levure et l'huile d'olive.

Poursuivre avec de l'eau tiède jusqu'à obtention d'une pâte qui se détache du saladier. Laisser le tout reposer pendant une heure à température ambiante en couvrant le saladier d'un torchon humide.

Travailler la pâte à la main et la façonner aux dimensions voulues.

Il ne vous reste plus qu'à la garnir. Bon appétit !



CPAS

Le CPAS assure différentes missions dans le cadre du bien-être des habitants de la commune confrontés à des difficultés.

Sur base d'une enquête sociale, vous pouvez, si vous êtes dans les conditions fixées par la Loi, bénéficier d'une aide financière, médicale, médico-sociale, une médiation de dettes, ...

Vous éprouvez des difficultés et vous avez besoin d'en parler pour trouver une solution :

**Informations au 04/364.28.50 ou sur info@cpasdesaintrnicolas.be
Permanences sans rendez-vous les lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 11h30,
Chaussée de Gaulle 1 à Saint-Nicolas.**

Poussez la porte de notre boutique et venez vivre la mode autrement...

Venez découvrir notre nouvelle collection !

Vos vêtements ne vous plaisent plus, envie de faire du neuf dans votre garde-robe... Mais vous ne savez que faire de votre précédente collection ...

Les vêtements que les uns ne portent plus, font parfois le bonheur des autres !

La P'tit Boutic vous reçoit du lundi au vendredi, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

« Pensez malin pensez à notre boutique de seconde main »

Nos conseillères ont pour mission de leurs donner une seconde vie et ce, dans le but de maintenir notre service aux citoyens.

Vos dons et dépôts, vous permettent de poser un acte concret pour l'écologie : moins de déchets, moins de gaspillage... mais aussi faire preuve de solidarité.

Aidez-nous à lutter contre l'exclusion sociale. Pensez à déposer vos dons dans notre boutique et ceux-ci seront remis aux personnes précarisées.

Encore une synergie entre le CPAS et l'Administration Communale

Avant l'arrivée de l'hiver, le service communal des Travaux place une nouvelle installation chauffage afin de poursuivre notre activité dans les meilleures conditions de travail mais aussi de garantir une économie d'énergie.





*Valérie Maes
Bourgmestre*



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas

Tel : 04/254.71.17 - E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook: Plan Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour ce faire, **le PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **15 droits fondamentaux répartis en 7 axes** :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. le droit à la santé
4. le droit à l'alimentation
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. le droit à la mobilité.

L'atelier WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise tous les jeudis de 8h30 à 11h30 un atelier web (utilisation ordinateur, smartphone...) dans les locaux de la Maison de Quartier (rue Florent Joannès, 96)

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63 (Antony Gagliano)
1h/rdv/personne - Service gratuit



Budget participatif

3^{ème} édition du Budget Participatif.

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Le Plan de Cohésion Sociale propose pour chaque édition plusieurs rencontres dans les différents quartiers de la Commune. Nous sommes également disponibles pour vous aider à rédiger votre projet.

Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche: contactez Jonathan OLIVIERI au 0470/60.51.89

Techniques et activités pour un mieux être

- Atelier de **Gymnastique douce**, stretching et relaxation

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0470/60.07.12)

Lundi de 10h à 11h30 – Salle de gymnastique Ecole Van Belle à Tilleur

Mardi de 10h à 11h30 & Jeudi de 13h30 à 15h Hall Omnisports de Montegnée.

Diverses activités en lien avec ces ateliers sont également organisées comme le petit-déjeuner au féminin, le goûter intelligent, les sorties culturelles,...

- Atelier « **Gym Zen** » :

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30 à la salle de judo (rue des Ecoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1,00 € par séance et 5€ de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

- Atelier « **Les clés du bien-être** » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Chaque Jeudi 14h-15h30 ou 18h-19h30

Maison de Quartier rue Florent Joannès 96

Renseignements et inscriptions : 0470/57.68.53 (Nathanaëlle Marlet)



Cours d'accommodage des restes

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget.

Ce cours va vous permettre d'adapter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Chaque Lundi de 10h à 13h30

Mardi 1x/mois de 10h à 13h30

Mercredi 1x/mois de 10h à 13h30

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

« Meublez-vous »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, à acquérir des biens utiles pour votre logement ?

En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et seulement celui en bon état sera accepté et distribué.

Vous souhaitez donner des meubles : 0468/42.22.37

Vous avez besoin de meubles : 0477/66.15.25

Infos : Jonathan OLIVIERI & Samuel HAZÉE – 0477/66.15.25

Pédicure sociale

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !



Valérie Maes
Bourgmestre

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS ?

Vous fréquentez nos colis alimentaires?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?

Vous résidez à Saint-Nicolas?

Il est important pour toute personne voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85

Salon de coiffure sociale

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes bénéficiaires de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toute personne voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.



Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h00.

Mercredi de 8h30 à 12h30 et 1 Vendredi/2 de 8h30 à 12h30

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	8,00 €
	Coupe + brushing	15,00 €
	Coupe + mise en plis	8,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration racine + coloration + brushing	18,00 €
	Mèches + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	30,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	30,00 €
	Coulage	10,00 €
Services hommes	Chignon	10,00 à 15,00 €
	Coupe homme	9,00 €
Services enfants jusqu'à 16 ans	Coupe tondeuse	7,00 €
	Coupe garçon	7,00 €
	Coupe fille	10,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Vous avez envie de partager votre compétence ou de venir découvrir celles des autres ? Arts, bricolage, nature, spécialités culinaires, ... Quelles qu'elles soient, elles sont les bienvenues ! Ce projet vous permet de présenter un atelier sur l'une de vos passions ou d'assister à un atelier animé par une personne passionnée.

Partage, découverte, valorisation, rencontre et bonne humeur sont les maîtres mots de ce projet !

Un jeudi par mois de 9h à 12h à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Une participation financière de 5 euros est demandée pour chaque atelier.

Renseignements et inscriptions : Stefania ALAIMO ou Lidia FRINGUELINNI au 0471/85.56.85



RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal de l'emploi aide toute personne domiciliée sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les lundi et jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470/60.51.89 - jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du mercredi et du vendredi mais également chaque mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toute personne qui en fait la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI 0471/85.56.85

Besoin d'écoute, d'être accompagné dans vos démarches...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• GUICHET SOCIAL

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- Information et orientation générale sur les services existants.
- Demande de renseignements sociaux divers.
- Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.
- Aide à la rédaction de courriers.
- Aide au remplissage de documents divers.
- Travail en réseau avec les services.

**Contact et rendez-vous : Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas - Stefania Alaimo
Rue de l'Hôtel Communal 57 4420 Saint-Nicolas - 0471/85.56.85**

• SERVICE PAPILLON

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.



Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi après-midi et toute la journée du mardi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11



Nouveau dès septembre 2024

Nous proposerons des cours pour l'obtention du permis théorique voiture
Pour plus d'informations contactez notre service au 04/254.71.17



Activités à la MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas -

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

Atelier écriture poétique.

Venez vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Chaque lundi de 13h à 16h. Nous proposons également des modules intergénérationnels en collaboration avec la Maison des Jeunes « L'ATELIER »

Boîte à livres.

Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

Atelier Théâtre.

(Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h à 16h – GRATUIT.

Atelier Tricot Solidaire.

Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 8h30 à 11h30. 2€/ participation.

Le soutien scolaire solidaire :

aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

Permanence Ecrivain public :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.

Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0479/97.00.63

Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matin

Renseignements : 0471/85.56.85 – Stefania Alaimo



LE SERVICE JEUNESSE

Service de la Jeunesse

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17- 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK

Educatrice Spécialisée : Lidia FRINGUELLINI

Educatrice Spécialisée : Sofia BUTTIGNOL

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

• Espace d'écoute

Pour les jeunes et les parents. Au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes et/ou les parents. Accompagnement social et orientation.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous (0470/60.17.49).

• Conseil communal de la jeunesse

Tu as entre 14 et 16 ans ? Tu veux t'investir dans la commune ? Tu es domicilié(e) à Saint-Nicolas ou hors commune mais tu fréquentes un établissement scolaire ou un milieu associatif Saint-Clausien ?

Alors rejoins le Conseil Communal de la Jeunesse !

Tu ne sais pas ce qu'est un Conseil Communal de la Jeunesse ? C'est simple, les objectifs sont les suivants :

- Permettre aux jeunes de s'exprimer et d'être entendus par le monde des adultes ;
- Mener des débats sur différents thèmes au centre de leurs préoccupations afin de formuler des avis et des propositions ;
- Mettre sur pieds des projets tels que : visites, rencontres, débats, etc. ;
- Organiser des échanges avec les responsables politiques locaux, provinciaux, régionaux et fédéraux ;
- Apprendre la démocratie et devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Ne tarde plus est envoie-nous ta candidature !

Ce projet est organisé en partenariat avec la MJ l'Atelier et le CIAJ-AMO.

Renseignement auprès du Service Jeunesse au 0470/60.17.49

• Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être... - 60€, 50€ pour les familles nombreuses et 30,00 € pour les petits revenus.

Une garderie gratuite est toujours mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Prochains stages :

Du 05/08/2024 au 09/08/2024 : « Baby Circus » animé par l'ASBL « Crazy Circus » pour des enfants âgés de 2,5 à 4 ans.

Du 19/08/2024 au 23/08/2024 : « Emotions & médias » animé par l'ASBL « Action Médias Jeunes » pour des enfants âgés de 5 à 8 ans.

• Renforcement pédagogique

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser



ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul-Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de détente et deux semaines en août.

• Permanence jeunesse

Prochainement, notre service proposera un accompagnement social pour les jeunes jusqu'à 25 ans en lien avec des thématiques sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Un travailleur social sera présent à la Maison des Jeunes « L'Atelier » une fois par semaine ou sur rendez-vous, rue Florent Joannès 96.

Il s'agira d'un espace d'écoute rien qu'à toi, pour te permettre de te livrer au sujet de différents questionnements ou problèmes que tu rencontres, en toute confidentialité.

• Espace d'écoute

Pour les jeunes et les parents. Au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes et/ou les parents. Accompagnement social et orientation.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous (0470/60.17.49).

• Renforcement pédagogique

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul-Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de détente et deux semaines en août.

• Formation théorique à la conduite automobile

En collaboration avec une auto-école, nous organisons une à trois fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu habites sur la commune, viens franchir la première étape vers ton permis. Cette formation est proposée à moindre coût. Notre troisième session se déroule du 5 au 8 août 2024. Attends les prochaines dates et n'hésite pas à t'inscrire !

• Collecte de jouets

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas, la collecte de jouets est l'occasion parfaite de déposer vos jeux, jouets, livres ou peluches pour enfants en bon état et dont vous ne vous servez plus. Vos dons sont distribués à différentes associations de la commune afin de permettre aux enfants d'être gâtés pour la Saint-Nicolas.

• Événements festifs

Le Service Jeunesse, c'est aussi les traditionnels événements tels qu'Halloween et la Saint-Nicolas en collaboration avec le Comité de quartier du Pansy et le Service du Commerce.

L'occasion de réunir les travailleurs et le public dans un cadre festif.

Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile et vivre une expérience enrichissante et tu es disponible durant 6 mois ?

LANCE-TOI DANS UN SERVICE CITOYEN !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes,

accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Tu peux, par exemple, organiser des événements dans un centre culturel, réaliser un reportage vidéo, découvrir l'horticulture, animer des activités dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, dans une maison de repos ou dans une ferme pédagogique... En bref, c'est une super occasion de te forger de l'expérience, de faire des rencontres, d'apprendre et te former tout en t'investissant dans un projet passionnant !

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont remboursés, tu reçois une indemnité journalière et tu es couvert par une assurance.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur notre site internet
<https://www.service-citoyen.be/service.html>

Vous êtes une asbl ou un service public dynamique en Wallonie?

*Envie de tenter l'expérience de l'accueil d'un jeune en Service Citoyen dans votre organisation?
6 mois à raison de 28h/semaine*

*Contactez notre chargée des partenariats Laura Fraikin:
laura.fraikin@service-citoyen.be*

*Accueillir un jeune en Service Citoyen c'est lui offrir la possibilité de se rendre utile
et en retour bénéficier de son soutien pour dynamiser les activités
de votre organisation...un « win-win » assuré !*

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège :

Via le site : clique sur "Inscris-toi à une séance d'info dès maintenant" Par tél : 04/262 47 33

***Par mail : Laurence Hubert, coordinatrice de la province de Liège : laurence.hubert@service-citoyen.be
Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.***



MAISON DE JEUNES

Quelques nouvelles de la MJ de Saint-Nicolas, l'Atelier ...

Une Journée de Fête et de Partage sur le Site Florent Joannès

Dimanche 26 mai dernier, le site Florent Joannès a vibré au rythme de la convivialité et du partage lors d'un événement ouvert à toutes et tous.

Les portes du site Florent Joannès se sont ouvertes à un public nombreux et enthousiaste pour une journée exceptionnelle, organisée en partenariat entre la Maison de Quartier du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et la Maison de Jeunes l'Atelier. Soutenue par le comité de quartier du Pansy, l'asbl Savoir Planter les Choux, la ludothèque «Milles lieux de vie», ainsi que les bibliothèques de Saint-Nicolas, l'asbl Laméa, et l'AMO CIAJ, cette journée a été l'occasion pour les habitant-e-s de la commune et des environs de découvrir une variété d'activités adaptées à tous les âges.

Les festivités ont proposé un programme riche et diversifié. Les enfants, les jeunes et les adultes ont pu s'essayer à des initiations à la danse country, au Krav Maga, à la danse hip-hop et contemporaine, au tricot-crochet,... Les plus jeunes se sont régalé-e-s avec un château gonflable, les familles avec des jeux en bois, une bourse aux plantes,...

Les jeunes de l'Atelier Voyage avaient préparé de délicieuses crêpes pour financer leur voyage au Québec en 2025... et le comité de quartier nous a fait le plaisir de partager avec nous un délicieux barbecue...

Le clou de la journée a été la scène ouverte, où adultes et jeunes ont partagé leurs talents de chant, rap, poésie et slam. Ce moment intergénérationnel a été particulièrement émouvant, rassemblant diverses générations autour de la musique et de l'expression artistique.

Cette journée festive a également permis aux associations présentes sur le site de mettre en lumière les projets qu'elles développent avec leur public respectif. Ce fut une belle opportunité de renforcer les liens entre les différentes associations et les habitants, tout en promouvant les initiatives locales.



*Audrey Hofman
Échevine*

En bref, cette journée a été un véritable succès, marquée par la joie, le partage et l'engagement collectif. Un événement à renouveler pour continuer à tisser des liens et à célébrer la vie associative locale !





Prochaines dates à retenir

La rentrée à la Maison de Jeunes reprendra dès la semaine du 9 septembre avec les accueils et les divers ateliers hebdomadaires (danse, musique, écriture-rap-slam, potager, etc). Les soutiens scolaires du mardi pour les jeunes en secondaire reprendront par 3 ateliers de méthode de travail afin de bien démarrer l'année. N'hésitez pas à consulter notre site pour plus d'informations.

Les élections communales approchent, et c'est avec plaisir qu'on vous annonce notre traditionnel «Speed Dating Politique» dans le cadre de notre journée «Passe à la Maison». Celui-ci aura lieu le samedi 28 septembre de 13h à 19h et sera l'occasion de rencontrer des représentant·e·s des différents partis politiques démocratiques se présentant aux élections communales de Saint-Nicolas le 13 octobre prochain.

En préparation à cette rencontre, nous organisons deux moments :

- **Le vendredi 13 septembre de 18h à 21h : Animation «Je vote»** sur le fonctionnement politique de la Belgique, les différents niveaux de pouvoir ainsi qu'une simulation au vote pour se préparer au jour J.
- **Le mercredi 18 septembre de 18h à 21h : Séance d'information avec une politologue** afin de nous éclairer sur le contenu des programmes électoraux et répondre à nos questions.

Ces événements sont gratuits et ouverts à toutes et tous, jeunes et adultes intéressé·e·s par les questions de politiques locales. Inscriptions souhaitées, bar et petite restauration à petits prix.

La Maison de Jeunes accueille essentiellement des jeunes âgés entre 12 et 26 ans, sans discrimination, dans un objectif d'éducation et de développement de la citoyenneté. Au cœur de leur quartier, de leur commune, de leur pays et même au-delà, elle offre la possibilité aux jeunes d'exprimer ce qu'ils vivent, ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils sont.

La MJ L'Atelier de Saint-Nicolas est une ASBL reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contacts, infos : Rue Florent Joannès 96 à 4420 Saint-Nicolas
0491/592840 - asblatelier@gmail.com - <https://mjatelier.be/>
Page facebook : L'Atelier Maison des Jeunes de Saint-Nicolas
Instagram : [mj_saint_nicolas](https://www.instagram.com/mj_saint_nicolas)





L'ACADEMIE DE MAGIE

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 sont ouvertes. Vous êtes également conviés à notre grand spectacle d'illusions, qui aura lieu le samedi 9 novembre. Plus d'informations sur www.illusion-magie.be

Ci-jointes, quelques photos de notre championnat. 20 numéros, 100 spectateurs, 4 prix, 3 membres

du jury, 4 heures de magie : voilà les quelques chiffres qui résument cette belle après-midi.



LES JOYEUSES QUILTEUSES

Le patchwork est une technique nécessitant une faible base de couture, qui demande surtout imagination et patience et le résultat obtenu fait la satisfaction et la fierté de la quilteuse.

Chaque étape du travail est très différente, gaie et devient vite passionnante où chacune a le libre choix des modèles, des motifs et des couleurs.

Venez découvrir l'atelier des joyeuses quilteuses le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h
Rue Buraufosse 11 Saint-Nicolas



Pour tous renseignements vous pouvez appeler :

Présidente: Jeanine Lismont : 04.226.84.88
Trésorière: Georgette Lismont : 04.22654.85
Secrétaire: Ginette Saenen : 04.234.33.03

Le **SAMEDI 24 AOÛT 2024**

En la **Salle Culturelle de Tilleur**
661, rue Ferdinand Nicolay 4420 Saint-Nicolas

Repair Café

De 13 à 17h

Entrée libre

Services présents :

couturières, réparations vélos, étude et réparation
 mécanique, électricité générale, réparation radio et
 chaîne hifi, informaticiens, affûtage de ciseaux,
 couteaux, menuisier, table verte et nature,
 spécialiste imprimante 3D ...



Lors de cette édition:

- Dès 15h, "Douce heure" par Maud (massage H/F p.a.f demandée)
- Une après-midi **DONNERIE** et **FRIPERIE** est prévue (venez la nourrir ☺)
- Repas en fin de journée, p.a.f 10€ (réservations préalables)
 (gratuit pour les collaborateurs)

Votre contact: Frans Maggio - 0495 38 38 13 - fransmaggio3@gmail.com
 compte BE71 0012 4382 8269

NicoSEL



biësse di nut'

Présentation de l'Association "Biesse di Nut"

L'histoire des "Biesse di Nut" commence autour d'un bon verre entre amis.

Suite au succès d'une soirée conviviale, nous avons décidé de nous poser les bonnes questions : et si nous formions une association pour redynamiser notre quartier ?

C'est ainsi qu'en 2006, l'association "Biesse di Nut" a vu le jour. Depuis, nous avons organisé une multitude de petits événements qui ont rythmé la vie de notre communauté : tournois de pétanque, soirées disco, participation aux bandas, village de Noël, fête de la musique et bien d'autres encore.

Encouragés par ces succès, nous avons décidé de passer à la vitesse supérieure. Nous avons ainsi mis sur pied un salon de la bière sur trois jours, puis le "Terril Festival", un événement majeur en collaboration avec le centre culturel local. Ce festival a attiré l'attention bien au-delà de notre région, renforçant la notoriété de notre association.

En 2017, nous avons perdu un ami et pilier de la création de notre association. Cette perte a changé notre motivation, mais elle n'a pas éteint notre flamme. Bien que l'équipe ait évolué, avec des départs et de nouvelles arrivées, le noyau dur des "Biesse di Nut" reste déterminé à continuer de porter des projets enthousiasmants.

Les idées ne manquent pas et nous espérons vivement vous retrouver lors de nos prochaines manifestations pour partager des moments agréables et gourmands en votre compagnie. Que l'esprit de convivialité et de dynamisme continue de vivre à travers nos événements !

Vive la vie

Le comité "Biesse di Nut"



INITIATION À L'INFORMATIQUE



Vous désirez vous former au numérique (utilisation d'un ordi, d'une tablette, internet, traitement de textes, etc.), l'Espace Public Numérique (EPN) de Saint-Nicolas peut vous y aider.

L'EPN organise des formations pour demandeurs d'emploi (formation Digistart reconnue par le Forem), pour les seniors, etc.

Ces ateliers peuvent être collectifs ou individuels.

Infos : 0498 87 16 74

ASBL SAINT-JOSEPH

5^{ème} marché artisanal

En la salle culturelle de Tilleur, le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre 2024



Un espace connecté pour tous !
osonslenerique.be

Le Plan d'inclusion numérique du Service Public de Wallonie propose une variété d'actions pour améliorer la compréhension et l'utilisation de la technologie numérique. Consultez pour découvrir toutes les actions disponibles.

digital.wallonias.be

Wallonie Assemblée

Financé par l'Union européenne





Organisation de l'ASBL Saint-Joseph et des ateliers du Plan de Cohésion Sociale : couture, peinture et tricot solidaire.

Venez découvrir les créations de nombreux artisans et passer un bon moment dans l'esprit de Noël. Le dimanche, visite de saint Nicolas !

Contact : Marie France Poncelet-Fransolet
(0494 14 79 72 mfponcelet@yahoo.fr)

Invitation cordiale à tous

La Chorale Génération Plurielle organise
son 28^{ème} concert de Noël

Le vendredi 20 décembre 2024 à 20h00

Eglise Saint-Hubert de Tilleur
avec en invité le Chœur César Franck de Visé
Organisation au profit de l'ASBL St-Joseph
(service social paroissial de Tilleur et de sa banque
alimentaire)



Distribution de colis alimentaires



Pour toute question concernant les colis alimentaires et les aides possibles par rapport à votre situation, vous pouvez contacter :

- l'Accueil Saint-Lambert 20, rue d'Angleur - Marie-Luce LACROIX (0497 05 17 57) ;
- le Service social paroissial de Tilleur 18, rue de l'Industrie - Gilbert FRANSOLET (0495 79 04 00).

Le Plan de Cohésion sociale participe à la distribution des colis et assure le suivi social des bénéficiaires.



ROYAL TENNIS CLUB RENAISSANCE

VENUE de Marion BARTOLI

Pendant quelques jours en mai, notre Club a reçu Marion Bartoli dans le cadre de la préparation d'une jeune joueuse qu'elle entraîne pour des tournois sur terre battue.

Marion, c'est 8 titres en simple sur un total de 19 finales jouées sur le circuit WTA et 3 titres WTA en double sur les 7 finales qu'elle a atteintes.

On se souviendra qu'en 2007, elle est finaliste face à Vénus Williams à Wimbledon après avoir battu en demi-finale notre Justine Henin nationale.

Son meilleur classement est en janvier 2012 avec la 7^{ème} place mondiale.

Sans oublier sa victoire en finale en 2013 contre Sabine Lisicki à Wimbledon.

Très accessible, elle a participé à une séance de dédicaces et photos avec les membres du Club et a échangé quelques balles avec certains d'entre eux. Le Comité remercie à nouveau Monsieur Salvatore Gagliardo, sans qui cette belle rencontre n'aurait pas pu avoir lieu.



NET VOLLEY

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans avoir celle-ci, vous êtes les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie de bouger pour garder ou retrouver la forme.

Venez nous rejoindre au club de netvolley seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant pratiquer un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué une discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.



Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !! Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11 h à 12 h 45 et chaque vendredi de 14 h 45 à 16 h 30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498 497697 ou avec Patrick Isard au 0497818521, Miceli Rosa au 0495375152, Bastin Albert au 0477830941, Durka Christian au 0495539909, ils vous renseigneront si nécessaire.

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !



JUDO JU-JITSU RENAISSANCE



RENAISSANCE MONTEGNÉE HANDBALL CLUB

Le club de handball de la Renaissance Montegnée a été créé en 1967 !

Depuis plus de 50 ans, cette association émanant du Cercle de gymnastique du même nom aligne en compétition chaque week-end des équipes de jeunes, garçons et filles, ainsi que des joueurs adultes, hommes et dames, tant en séries Provinciales que Nationales pour les Seniors.

Les entraînements hebdomadaires ont lieu dans le Hall Omnisports de la rue Pasteur à Montegnée et sont dispensés par des entraîneurs et moniteurs diplômés.

Ci dessous, les différentes catégories d'âge concernées par le « jeu à sept », ainsi que les lieux et heures d'entraînements :

- « Baby Hand » et « U8 » : mercredi 15h30 > 16h30 - Hall de Montegnée
- « U 10 » : lundi 17h30 > 19h - Athénée de Montegnée (rue Félix Bernard) / mercredi 13h30 > 15h30 – Hall de Montegnée
- « U 12 » : lundi 17h30 > 19h – Athénée de Montegnée / mercredi 13h30 > 15h30 – Hall de Montegnée
- « U 14 » : mardi 17h30 > 19h – Athénée de Montegnée / jeudi 17h30 > 19h – Hall de Montegnée
- « U 16 & U 18 » : lundi 18h > 19h30 – Hall de Montegnée / jeudi 18h30 > 20h - Hall de Montegnée



A.S.B.L. JUDO JU-JITSU RENAISSANCE (Mat 6041)

Membre de la Fédération Francophone Belge de Judo



Quel que soit votre âge, votre motivation, vos envies... Notre club vous accueillera dans une ambiance chaleureuse, au sein de notre famille.

Club familial et social, par excellence, tous les cours y sont dispensés dans cet esprit.

Des moniteurs gradés, diplômés ADEPS, passionnés et reconnus pour leur sérieux et leur pédagogie, partageront leurs connaissances avec les enfants dès l'âge de 4 ans pour le Préjudo et de 6 ans à 99 ans pour le Judo.

Chacun pourra trouver la formule qui lui convient au mieux, suivant la grille horaire établie.

JOUR	HEURE	CATÉGORIE	ÂGE
MARDI	17h30 à 18h30	Judo Enfants	de 6 ans et 7 ans
	18h30 à 19h30	Judo Enfants	de 8 ans à 11 ans
	19h30 à 21h00	Judo ados/adultes	à partir de 12 ans
MERCREDI	18h30 à 20h00	Modules Judo Compétition Judo Technique	à partir de 8 ans
	Le 3^{ème} mercredi du mois		ATTENTION: nouveau cours Self-Défense
JEUDI	18h30 à 19h30	Préjudo	de 4 ans à 5 ans
VENDREDI	17h30 à 18h30	Judo Enfants	de 6 ans et 7 ans
	18h30 à 19h30	Judo Enfants	de 8 ans à 11 ans
	19h30 à 21h00	Judo ados/adultes	à partir de 12 ans

Toute personne désireuse de découvrir cet Art Martial, ainsi que les valeurs de notre club, pourra essayer deux cours gratuitement, avant de procéder à une inscription pour un prix plus que démocratique !

« Plus qu'un Art Martial, le judo est un art de vivre, une école de la vie ! »

Code Moral du Judo

La Politesse
Le Courage
La Sincérité
Le Contrôle de Soi
L'Honneur
La Modestie
L'Amitié
Le Respect

Adresse du DOJO
Rue des Ecoles, 15
4420 Saint-Nicolas

Renseignements secrétariat
Danielle Hardy-Hahn
GSM: 0496/359208
E-mail: judorenaissance@gmail.com
Facebook: ASBL Judo Ju-Jitsu Renaissance (Groupe Officiel)
Site Web: www.jjj-renaissance.be











- **Promotion et Division II Nationale** : lundi 19h30 > 21h30 – Hall de Montegnée / jeudi 20h > 22 h – Hall de Montegnée
- **Promotion « R »** : mercredi 20h30 > 22 h – Hall de Montegnée

Renseignements : Directeur Technique et sportif : Claudio Di Giacomo (GSM : 0495/73 63 94)

Secrétariat : Marcel Masson : (GSM : 0494 / 82 89 28)

Le Comité de la Renaissance Handball Club Montegnée (Matricule 49 à l' Union Belge de Handball vous invite à découvrir ce sport d'équipe convivial avec grand plaisir.



LA MARCHÉ NORDIC

Installé à Saint-Nicolas depuis 2021, notre club de Marche Nordique et de BungyPump est constitué de 168 membres. Convivialité, santé et bien-être sont les 3 piliers de nos activités sportives toutes encadrées par notre moniteur Jean-Paul Lejeune diplômé

- CFAR OTOP moniteur Marche Nordique
- coach Niveau 2 certifié BungyPump World Association
- moniteur ADEPS Marche Nordique
- Formateur des animateurs JeMarchePourMaforme section de JeCoursPourMaForme ADEPS
- conseiller pédagogique et formateur d'enseignants

secondé par Michelle, Marine, Salvatore, Michel, Philippe et Francis accompagnateurs de balades en Marche Nordique.

Toute l'année et par tous les temps

Sorties / entraînements selon différents groupes de niveaux et besoins les MARDI et JEUDI de 18h30 à 20h ainsi qu'une balade en matinée tous les DIMANCHES

Asbl JPL Nordic Walking
148, rue des Bons Buveurs - 4420 Saint-Nicolas - 0494 / 18 79 35
Site : www.jplnordicwalking.be

COLLECTES DE SANG

MONTEGNÉE

Salle culturelle de Montegnée, Pl. du Cri du Perron, 24
11-09-2024 de 17:30 à 19:30
04-12-2024 de 17:30 à 19:30

TILLEUR

Salle culturelle de Tilleu, rue Ferdinand Nicolay, 661
26-09-2024 de 18:00 à 20:00
26-12-2024 de 18:00 à 20:00





LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

L'actualité :

Et si la Laïcité était inscrite dans la Constitution ?

C'est ce que souhaite le Centre d'Action Laïque. Inscrire la Laïcité dans la Constitution pour garantir que l'Etat reste neutre et traite chaque citoyen.ne de manière égale.

Cela permettrait de renforcer les droits et libertés de chacun.e en basant la société sur des valeurs communes plutôt que sur des différences religieuses ou culturelles.

La Maison de la Laïcité a été créée le 22 mai 2001 par 35 hommes et femmes souhaitant une implantation à Saint-Nicolas. Ces membres fondateurs partagent les mêmes valeurs et souhaitent les transmettre aux plus grand nombre.

Cette année, nous mettrons à l'honneur un de ces membres fondateurs, Djan RAHAMATALI. Une présentation du livre « De nulle part à nulle part » qui retrace sa vie sera programmé dès septembre. Ce livre est un récit, une fiction, le roman d'une vie extraordinaire aussi. La déposition d'un grand humaniste ; celle d'un homme inoubliable pour ceux qui l'ont connu. Djan RAHAMATALI était asiatique et africain, liégeois et franc-maçon, initié au rite Ryangombé, Pygmée et pourtant Tutsi, il a vécu une grande partie de son existence au Rwanda, l'autre en Cité Ardente.

N'hésitez pas à nous suivre ou à nous envoyer un mail pour connaître la date de la présentation et vous inscrire.

Programme de nos prochaines activités.

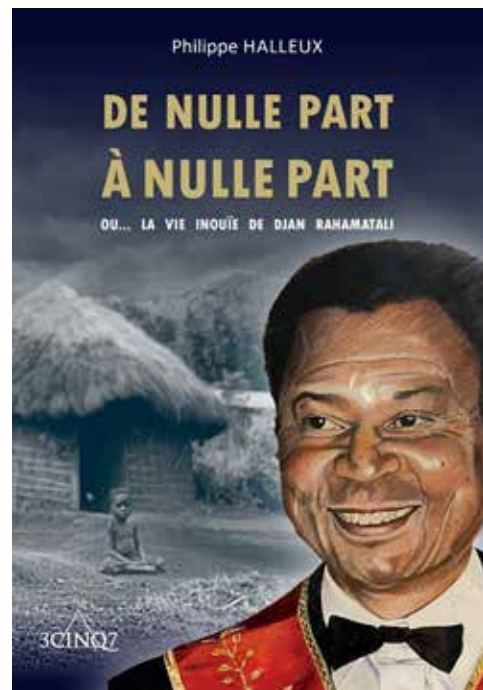
Toutes nos activités ont lieu dans la salle du « Pavillon des Libertés ». Nous multiplions la diversité de nos activités afin de toucher un maximum de personnes. Si vous souhaitez nous soumettre des idées d'activités, n'hésitez pas à nous contacter. La participation à nos activités est libre et gratuite. Chaque activité est précédée d'un repas préparé par notre président (12€ le repas).

Voici quelques activités qui seront programmées fin 2024 et début 2025 :

- Anniversaire du Génocide au Rwanda + présentation du livre sur l'un des fondateurs de la ML de Saint-Nicolas « Djan RAHAMATALI »
- Rencontre avant les élections avec les têtes de liste des partis représentés sur la commune. Question/réponse sur la laïcité et les jeunes.
- « Les jeunes face à l'extrémisme : représentations, défis et opportunités » de François Debras
- Conférence de Philippe Boxho (médecin légiste et auteur liégeois)
- Souper de fin d'année et concert
- Souper dans le noir avec « La Lumière »
- Présentation du livre « Passeur de Lumière » par Bernard Tirtiaux

Attention : Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le bâtiment du « Pavillon des Libertés », rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché





hebdomadaire du mercredi.

Vous soutenez les valeurs défendues par la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas, vous souhaitez nous soutenir et/ou nous rejoindre, devenez membre adhérent (plus d'informations sur notre page Facebook ou par mail mdl.stnicolas@gmail.com).

Président : Éric RENSONNET / Coordinatrice : Caroline PARMENTIER

Horaire de permanence : Lundi de 12h30 à 16h30 ;

mercredi de 8h à 16h ; jeudi de 8h à 16h.

Téléphone : 0471/93.37.82 - E-mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : La location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la culture au 0479/90.20.03



Retrouvez-nous
sur Facebook



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la Laïcité,

C'est évidemment avec regret que nous avons dû abandonner l'organisation de la Fête Laïque de la jeunesse, faute de participant. Nous avons pourtant mis toutes les chances de notre côté en visitant les classes de morale de l'Athénée Royal de Montegnée.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas lieu de renoncer, nous avons l'année prochaine devant nous. Voyons le verre à moitié plein, plutôt qu'à moitié vide.

Pour le surplus, notre ASBL fonctionne bien. Nous avons à ce jour réalisé près d'une dizaine de cérémonies. A l'aube de scrutins importants, espérons que les idées extrémistes ayant le vent en poupe dans certains de nos pays voisins, et même très proches, ne triomphent pas. Car considérant les maux qui frappent notre époque, ainsi que toutes les divisions et inégalités de notre temps, les guerres, dont une à notre porte, nous devons plus que jamais être vigilants au vu de la progression inquiétante des mouvements d'extrême droite, et plus que jamais réaffirmer nos valeurs.

Nous restons donc, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

**Parrainage / Mariage - Union
Noces d'or – Vie commune / Funérailles**

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/2630142, en cas d'absence une adresse mail : chalstnicolas4420@gmail.com.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).

**Pour le Comité,
Le Président,
Serge MUZIN**



LA RÉGIE DES QUARTIERS

La Régie des Quartiers, qu'est-ce que c'est ?

La Régie des Quartiers de Saint-Nicolas est une ASBL qui propose deux préformations aux habitants de la commune : une section Ouvriers polyvalents et une section Horeca.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de la commune de plus de 18 ans et qui sont demandeurs d'emploi.

En vous inscrivant à la Régie en tant que stagiaire, vous avez l'assurance de suivre une préformation enrichissante et épanouissante. Vous serez accompagné tout au long de votre parcours, professionnel et personnel (aide en matière sociale, logement, santé, droit, ...)

Pour toutes demandes de renseignements ou pour prendre rdv pour vous inscrire, appelez-nous au 0498/900.903. Les entrées sont permanentes.

Fête des voisins 2024

Le 24 mai 2024, la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas et le CIAJ ainsi que tous ses partenaires (Habitations sociales de Saint-Nicolas, CCLP, commune, comité du Pansy) et les habitants se sont rassemblés pour célébrer la fête des voisins dans la rue du Centenaire, et quelle réussite ce fut !

La météo exécrable du début de journée a laissé place à un beau rayon de soleil pour la fin d'après-midi et le début de soirée, le timing était parfait pour que tout le monde puisse en profiter.



L'excitation était palpable tandis que les habitants du quartier se préparaient à passer une soirée inoubliable.

Les activités se sont succédées tout au long de la soirée. Des jeux amusants étaient organisés pour les enfants, avec une pêche aux canards, un sculpteur de ballons, un mur d'escalade et surtout, la présence de Mickey, Minnie et Stitch qui ont donné le sourire aux enfants et pas que ...

Les adultes, quant à eux, partageaient le verre de l'amitié et de délicieux mets concoctés par nos stagiaires Horeca. Les conversations joyeuses et les rires résonnaient partout, créant un lien fort entre les habitants qui se découvraient mutuellement. Des familles entières, des jeunes, des personnes âgées et des nouveaux arrivants se sont mélangés, brisant les barrières de l'isolement et créant de nouvelles amitiés. La fête des voisins fut

une véritable émulation, où chacun a pu se sentir inclus et valorisé.

Les stagiaires de la Régie, ayant terminé leur stage avec brio, se sont succédés pour recevoir leur attestation de formation des mains du Président de la Régie, Monsieur Patrice Ceccato.



En conclusion, la fête des voisins édition 2024, restera gravée dans les mémoires de tous ceux qui y ont participé. Malgré la météo catastrophique lors du montage et du démontage, les équipes ont tout fait pour créer une atmosphère conviviale et donner le sourire à tous. Merci aux habitants d'avoir festoyé avec nous et bravo aux stagiaires pour leur implication !



EFT LA COOPERATIVE : CAFET' DES TERRILS :

Après plusieurs semaines de travaux menés notamment par les ouvriers communaux, la Cafet' des Terrils a pu rouvrir ses portes afin de commencer dignement cette nouvelle saison. Vous avez pu constater que le bar a été remplacé, la cuisine repensée et réaménagée. Tout ceci, dans le but de redonner un coup de pep's à cette entreprise d'économie sociale au sein de votre commune. Notre carte toujours plus variée et nos prix démocratiques dans ce cadre verdoyant et exceptionnellement pratique pour les familles et promeneurs attirent de plus en plus de monde sur le site.



Les stagiaires en formation sont là pour pratiquer le métier en situation réelle. Votre soutien et votre bienveillance sont toujours indispensables pour réussir à faire tourner cette entreprise ! Alors, merci à vous.



BRASSERIE DE TILLEUR :

Nous avons également fêté la premier anniversaire de la Brasserie de Tilleur ce 6 juin dernier. Un an qu'un deuxième lieu d'activité sociale redonne vie au quartier. Vous êtes nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions de tout cœur.

Pour rappel, cette EFT est un élan de solidarité d'économie sociale qui permet de mettre des moyens pour la réinsertion de stagiaires désireux d'être formés dans le secteur de l'HoReCa.

Tu es inscrit au forem comme demandeur d'emploi ? N'hésite pas à nous contacter au 0471/53.12.12 pour plus d'informations.



Tous les jubilaires qui désirent célébrer leurs Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale **doivent en faire la demande au service du Protocole**, rue de l'Hôtel Communal, 63 au 1er étage. Nous serons heureux de partager avec vous cet événement exceptionnel qui est le vôtre.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, les samedis suivants à 11h30.

**Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole
au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be**

Événement particulier pour le service du protocole

Le service du Protocole s'occupe principalement des mariages et noces diverses. C'est sa fonction principale à destination de la population. Mais pas que... toutes les inaugurations, les commémorations, les réunions concernant une structure administrative passent aussi par le service du Protocole. A cet effet, c'est avec une immense joie que le service a préparé l'inauguration, le 24 mai dernier, du square de la Paix et de la colombe de la Paix. Cet édifice est situé dans l'espace vert devant l'Administration Communale, rue de l'Hôtel Communal. Les autorités communales, les représentants d'associations patriotiques, les porte-drapeaux, les collègues, quatre classes d'élèves des écoles les plus proches ont fait le déplacement afin de mettre, ensemble, ce magnifique symbole à sa juste place.

Outre la paix, la colombe, par son vol, symbolise aussi la liberté. Et il ne peut y avoir de liberté sans paix. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame que tous les Hommes naissent libres et égaux en droits. Nous y adhérons. Mais nous remarquons que la réalité est différente, l'actualité du monde en témoigne. Ce monde, cette terre qui ne nous appartient pas, et que nous devons préserver, en commençant par préserver la paix.

NOCES :

Ces derniers mois, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur les jubilaires repris ci-dessous :

Noces d'Or célébrées :



M. et Mme CAPON-NANSON :

le 6 avril 2024



M. et Mme MONGIOVI – ALFONSO :
le 20 avril 2024

INÉDIT AU SERVICE DU PROTOCOLE

Pour la toute première fois, à la demande de jubilaires, le service du Protocole a mis en place une cérémonie de renouvellement de vœux de mariage.

En ce moment très particulier, dans la chaleur d'un amour fort de 40 ans, Carmelo et Rachel se sont à nouveau dit oui.

Nous n'excluons pas de proposer à l'avenir une plage horaire consacrée aux couples qui souhaiteraient renouveler leurs vœux de mariage.



LE SERVICE DE L'ACCUEIL

Un PHOTOMATON est à la disposition des habitants de Saint-Nicolas. Il est situé dans le hall d'accueil de l'Administration communale de Saint-Nicolas et accessible durant les heures d'ouverture du bâtiment à savoir :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50.
- Du lundi au mercredi de 13h30 à 16h20. Le jeudi de 13h30 à 18h50.
- Fermé le vendredi après-midi.
- Accès durant la permanence de la populations le samedi de 10h à 11h50.

Le prix est de 8,00 € pour 6 photos. Le paiement s'effectue soit par carte bancaire soit avec le compte juste.

Le service de l'Accueil ouvre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. Il est fermé le vendredi après-midi et le samedi.

La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par des demandes diverses. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. Elle tente de répondre aux mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. L'accueil est l'endroit où la population vient chercher de l'aide, mais aussi les sacs poubelles, certains documents, les calendriers Intradel non distribués. Vous l'avez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration.

La préposée à l'accueil est également souvent sollicitée pour assister les personnes qui doivent faire appel au service de la police locale depuis la mise en place de son accueil virtuel. A cet effet, nous vous demandons de la patience.

Ce service n'est pas géré par l'employée de l'accueil, qui apporte son soutien.





21^{ème} édition de Culturmonde

Activités multiculturelles qui vous feront découvrir
la culture, les couleurs et les saveurs :

Hôte
d'honneur

LE BRÉSIL



- Brésiliennes
- Espagnoles
- Grecques
- Italiennes
- Ivoiriennes
- Marocaines
- Polonaises
- Wallonnes,
- ...



Du 10 au 13 octobre 2024

Salle Culturelle de Montegnée

Place Cri du Perron, 24 - 4420 Saint-Nicolas

VERNISSAGE LE JEUDI 10 À 18H30

INFOS : 04.234.66.53



Service Culture, Patrimoine
et Tourisme de Saint-Nicolas



Une organisation du Pôle Culture, Patrimoine et Tourisme de Saint-Nicolas.

Avec la participation des différentes associations culturelles de la Commune et de la Régie des Quartiers
avec le soutien du Service des Travaux de Saint-Nicolas et de l'école d'Horticulture de Liège.

